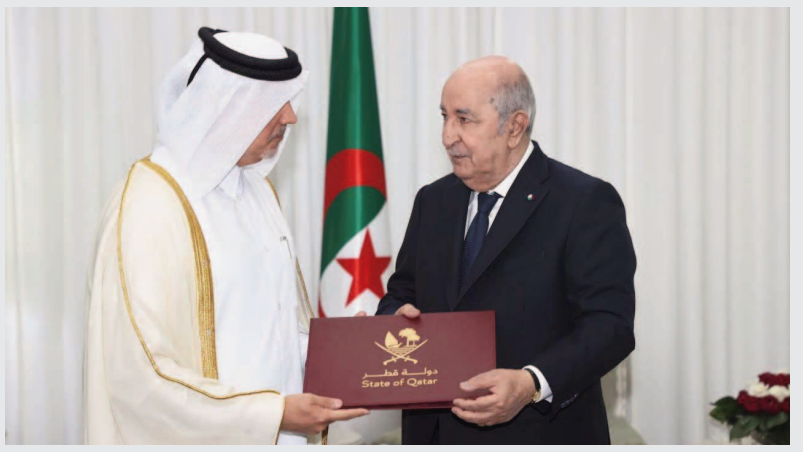


SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL À DOHA

TEBBOUNE INVITÉ PAR L'ÉMIR DU QATAR

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8194 MERCREDI 21 MAI 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉCÉDÉ À L'HÔPITAL DE ROUIBA

Nordine Azzouz tire sa révérence

Page 24

LE BON PLAN POUR LA CROISSANCE

À l'heure où l'Algérie cherche à diversifier ses sources de financement et à renforcer son inclusion financière, la finance islamique connaît une croissance soutenue. Portée par une dynamique notable, soutenue par un cadre réglementaire en expansion et boostée par les technologies financières, elle attire de plus en plus d'opérateurs et de particuliers. Avec près de 900 guichets dédiés, plus de 600 000 comptes ouverts et des dépôts dépassant les 800 milliards de dinars, ce secteur s'est développé dans une conjoncture économique et financière mondiale particulière.

Page 5



MARKETING TOURISTIQUE

Promouvoir la destination Algérie

Page 4

LA CPI DANS L'ŒIL DE CYCLONE

Quand l'Occident trompe le monde

Page 7

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA s'impose, le CRB piétine

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

FACE À LA DÉRIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Plus de vidéos d'élèves sans accord parental

Face à la multiplication de vidéos d'élèves filmés en classe ou dans la cour de récréation, puis diffusées sur les réseaux sociaux à leur insu, le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'y mettre fin. Dans une instruction officielle adressée aux directions de l'éducation à travers le pays, le département de Mohamed Seghir Saâdaoui interdit désormais formellement toute captation d'image d'élèves, photo ou vidéo, sans autorisation écrite préalable des parents ou tuteurs légaux.



Désormais, enseignants et personnels scolaires n'ont plus le droit de filmer ou de photographier des élèves, même lors d'activités parascolaires, sans une autorisation écrite préalable des parents ou tuteurs légaux.

Cette décision s'inscrit dans un contexte de vigilance accrue face à une pratique jugée préoccupante : des mineurs, parfois âgés de moins de 16 ans, sont filmés à leur insu dans leur établissement scolaire, puis exposés sur des plateformes numériques à des fins de buzz, d'humour ou de notoriété. Une tendance que la tutelle considère comme illégale au regard de la loi n°15-12 du 15 juin 2015 relative à la protection de l'enfant.

L'instruction adressée aux établissements des trois paliers d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), a sommé les chefs d'établissement sont sommés d'agir avec rigueur. rappelant que toute captation d'image au sein de l'école, en classe, dans la cour ou lors d'activités parascolaires, est strictement interdite sans accord parental écrit. Cette règle s'applique à l'ensemble du personnel éducatif, administratif et aux encadreurs, tenus désormais de signer une note d'engagement. Seule exception tolérée : une autorisation écrite préalable du tuteur légal de l'enfant, autrement, des sanctions sont prévues en cas de non-respect.

Au-delà de l'aspect légal, c'est la dimension psychologique de cette exposition non consentie qui inquiète les spécialistes. Pour la psychopédagogue Latifa Feddad, filmer un élève à son insu « constitue une atteinte à son droit à l'image, mais aussi à sa sécurité émotionnelle. Cela peut provoquer un stress important, altérer sa confiance en l'adulte, et générer un sentiment d'humiliation si la vidéo devient virale ». Elle insiste sur le fait, que l'école doit rester un espace sécurisé, où l'élève apprend sans craindre d'être exposé sur la place publique.

Selon elle, l'usage du téléphone ou de la caméra à des fins non pédagogiques brouille dangereusement les repères éducatifs. « Cela banalise la transgression des règles et casse la frontière entre vie privée et cadre scolaire. Il est essentiel que les enseignants soient sensibilisés à ces enjeux, dans l'intérêt même des enfants ».

Cette mesure, faut-il le dire, s'inscrit également dans une dynamique plus large de lutte contre toutes les formes d'exploitation des enfants. Elle fait écho à la convention-cadre signée récemment entre le ministère et les instances de lutte contre la corruption, visant à renforcer la transparence et la protection des élèves dans le système éducatif.

Dans ce sillage, l'expert pédagogique Kamel Nouari a lui aussi tiré la sonnette d'alarme. Il a indiqué que de nombreux enseignants ne sont pas informés de l'existence de textes juridiques interdisant ces pratiques, citant notamment la loi 12-15 relative à la protection de l'enfant, l'arrêté ministériel 65 encadrant l'usage des technologies de l'information à des fins non éducatives, ainsi que la loi d'orientation 04-08 sur le fonctionnement des établissements scolaires. Il a rappelé que filmer un élève sans autorisation préalable constitue une atteinte à ses droits fondamentaux et à sa vie privée.

Il a cependant reconnu que, dans un cadre réglementé et respectueux, avec l'accord écrit des parents et de la direction, la captation d'images pouvait s'inscrire dans une démarche pédagogique valorisante, à condition de respecter certaines règles essentielles : obtenir le consentement, préserver la dignité de l'élève, publier dans un cadre fermé et institutionnel, et poursuivre un objectif éducatif clair.

Il a par ailleurs dénoncé une autre dérive : celle des élèves qui filment leurs enseignants à leur insu et diffusent les images sur les réseaux sociaux à des fins de moquerie. Selon lui, cette pratique mine gravement les valeurs éducatives, et doit être encadrée par des sanctions claires. Il a conclu en affirmant que « les lois existent bel et bien, mais qu'il reste à les appliquer concrètement sur le terrain ».

Lynda Louifi

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE CHERCHEUR INNOVANT

Six lauréats primés

SOUS LE haut patronage du président Abdelmadjid Tebboune, la recherche scientifique et l'innovation ont été à l'honneur, lors de la cérémonie de remise du Prix du président de la République pour le chercheur innovant, présidé, hier, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, au pôle scientifique et technologique Abdelhafid Ihaddaden de Sidi Abdellah, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de la communauté académique. le Premier ministre a déclaré, au nom du président Tebboune, que « l'Algérie de demain se construira avec ses compétences scientifiques », appelant à « faire de l'université un levier de transformation économique et technologique », lors de cette cérémonie s'inscrivant dans le cadre des célébrations de la Journée nationale de l'étudiant, commémorée chaque 19 mai, en hommage à l'engagement historique de la jeunesse universitaire dans la lutte pour l'indépendance. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, également présent a, pour sa part, salué « une génération de chercheurs créatifs, conscients de leur rôle dans l'édification d'une économie du savoir », tout en réaffirmant le soutien de son département à la valorisation des résultats de la recherche à travers les start-ups, les brevets et la coopération intersectorielle. Il a ajouté que les projets soumis ont témoigné d'un haut niveau de maîtrise scientifique et d'un souci de pertinence sociétale, alliant excellence académique et réponse aux défis concrets du pays.

Institué à l'initiative du président de la République, l'objectif de ce prix est d'encourager l'innovation scientifique et valoriser les travaux de recherche à forte valeur ajoutée, en mesure d'impulser une dynamique de progrès technologique et de développement durable.

Les participants ont concouru dans huit champs de recherche jugés prioritaires pour le développement national, en l'occurrence les sciences et technologies, les sciences de la santé et biomédicales, l'environnement et développement durable, les sciences humaines et sociales, la cyber sécurité et sûreté informatique, la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique

Au terme des délibérations, six lauréats ont été distingués dans deux grandes catégories, celles des enseignants-chercheurs et des étudiants innovants.

Dans la catégorie des enseignants-chercheurs, le 1er Prix a été décroché par Dr Ammar Azzion, du Centre de recherche en biotechnologie, récompensé pour ses travaux novateurs dans le domaine biomédical. Le 2e prix a été décerné au Dr Zine Eddine Khemri, du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides, distingué pour ses recherches sur la résilience environnementale. Quant au 3e prix, il a été attribué au Dr Atef Djoulah, chercheur au ministère de la Défense nationale, salué pour ses contributions à la cybersécurité.

Dans la catégorie des étudiants, le 1er prix a été raflé par Amel Iman Hadj Bouzi, doctorante au Centre de recherche en information scientifique et technique (Cerist), primée pour ses recherches en intelligence artificielle appliquée. Le 2e prix a été attribué à Ahmed Elias Ben Salem, étudiant à l'École supérieure d'informatique de Sidi Bel Abbès, remarqué pour son projet en ingénierie logicielle. Quant au 3e prix, il a été décerné à Nerdjesss Rayhan, étudiante en master à l'université des Frères Mentouri de Constantine 1, distinguée pour ses travaux sur la sécurité alimentaire.

Sihem Bounabi

APN

Que prévoit le projet de loi sur la mobilisation générale

Attendu depuis son annonce il y a quelques semaines, le projet de loi sur la mobilisation générale a été présenté, hier en fin d'après-midi, à l'Assemblée populaire nationale, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN.

Ce projet de loi a été rendu nécessaire en raison des multiples menaces et dangers qui guettent le pays, d'autant que la situation géopolitique et les bouleversements complexes ont profondément secoué notre voisinage et toute la région nord-africaine et méditerranéenne.
Dans son exposé, le ministre de la Justice et garde des Sceaux a souligné que ce projet de loi « contribuera à enrichir le système législatif national permettant la prise de toutes les mesures nécessaires pour bien se préparer à faire face aux dangers potentiels, notamment en cette conjoncture géostratégique qui connaît, aux niveaux mondial et régional, des changements effrénés auxquels nous devons nous adapter ».
Le projet de loi prévoit « la définition des missions de tous les appareils de l'Etat, de ses institutions et les responsabilités de tous les secteurs d'activité publique et privé, de même que la société civile et les citoyens dans le cadre d'un système de mobilisation générale qui vise à faire face aux dangers susceptibles de porter atteinte à la stabilité du pays avec une grande efficacité ».
Le présent texte, qui renferme 69 articles, « définit les dispositions relatives à la mobilisation générale stipulée dans l'article 99 de la Constitution », consistant en « la série de dispositions à prendre pour assurer une plus grande efficacité dans la transition des forces armées, des appareils de l'Etat, des instances et institutions nationales, ainsi que l'économie nationale de l'état de paix à l'état de guerre et la mise des compétences nationales à la disposition de l'effort de guerre ».
Quel est l'objectif de cette mobilisation générale ? Selon le texte, il s'agit de renforcer la capacité de défense de la nation et d'accroître les moyens des forces armées, en mettant à leur disposition les moyens humains et matériels ainsi que les ressources nécessaires. Cette mobilisation devrait permettre de remplir les missions de défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, et de protection de son espace terrestre, aérien et maritime, et ce dans les meilleures conditions.
Le même texte énumère les cas dans lesquels le président de la République décrète la mobilisation générale en Conseil des ministres.



Il s'agit des cas où le pays est confronté à un péril imminent susceptible de porter atteinte à ses institutions constitutionnelles, à son indépendance ou à son intégrité territoriale, ou encore en cas d'agression effective ou imminente, conformément aux dispositions prévues par la Constitution.
Il stipule aussi que « le président de la République définit, par décret présidentiel, les axes fondamentaux de la stratégie nationale de mobilisation générale ainsi que ses directives spécifiques ».
La mise en œuvre de la mobilisation générale entraîne notamment « le passage des forces armées de l'état de paix à l'état de guerre, la mise en œuvre par les ministères concernés des actions et dispositions appropriées, l'application des dispositions relatives à la défense populaire conformément à la législation en vigueur, l'exécution des procédures de réquisition, ainsi que la suspension des départs à la retraite des fonctionnaires et des travailleurs occupant des postes ou fonctions liés aux besoins de la mobilisation générale ».
Dans ce contexte, le ministre de la Défense nationale est chargé, lors de la mise en œuvre de la mobilisation générale, de « l'activation progressive, en coordination avec les ministres concernés, du plan général de la mobilisation générale », notamment en ce qui concerne « le soutien aux actions des forces armées, la rationalisation de la consommation et de l'utilisation de certains produits énergétiques, hydriques et de consommation de base, ainsi que l'application des mesures visant à renforcer la protection et la défense des installations et institutions vitales, sensibles et stratégiques du pays, en coordination avec le ministre chargé de l'Intérieur ».
Les citoyens sont également concernés, car ils doivent également se conformer aux procédures et mesures relatives à la mobilisation générale, notamment la réponse immédiate à l'ordre de rappel, la réponse sans délai à la mise en œuvre des mesures de défense populaire, la soumission à la mobilisation et le strict respect des mesures prises par les autorités compétentes concernant la mobilisation générale.
Sur le volet pénal, le projet de loi sur la mobilisation générale stipule une série de dispositions prévoyant des peines d'emprisonnement allant de deux mois à 10 ans ainsi que des amendes variant entre 20 000 et un million de dinars à l'encontre de toute personne (physique ou morale) qui enfreindrait ses dispositions.

Hachemi B.

PORT D'ALGER

Escale d'un destroyer de la Marine américaine

LE DESTROYER des forces navales américaines, l'USS Forrest Sherman, a effectué cette semaine une escale au port d'Alger, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. L'équipage du navire américain effectue avec des unités des forces navales nationales un exercice militaire du type passex. « Cela permet l'échange d'expériences et le renforcement de la coopération entre les marines des deux pays », selon la même source. Cette visite a « démontré l'amitié constante et la coopération sécuritaire entre les États-Unis et l'Algérie, s'inscrivant dans la continuité des précédentes escales à Alger et Oran en 2023 et 2024 avec l'USNS Trenton », souligne l'ambassade des Etats-Unis à Alger dans un communiqué. Au cours de la visite, des officiers et responsables de la marine algérienne ont été reçus à bord du navire lors d'une réception. La marine algérienne a accueilli des marins américains lors d'un match amical de football, et l'équipage américain a découvert les sites touristiques d'Alger et de Tipasa, selon la même source.
« Cette visite renforce l'engagement à travailler aux côtés des partenaires en Algérie pour promouvoir les efforts diplomatiques en cours, qui contribueront à faire progresser la paix et la sécurité dans la région », a déclaré le commandant Andrew Darjany, commandant du Forrest Sherman. « Le professionnalisme et le dévouement de nos marins ont été pleinement démontrés lors de cette visite, et nous sommes fiers de représenter la marine américaine », a-t-il ajouté.
Pour sa part, l'ambassadrice US Elizabeth Moore Aubin a déclaré : « Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à nos collègues du gouvernement algérien pour avoir accueilli le Forrest Sherman, ainsi qu'à l'équipage du navire pour sa présence parmi nous. Je suis convaincue que les possibilités de coopération navale américano-algérienne sont quasiment illimitées. Je vous remercie de vous être réunis pour illustrer l'amitié et le respect mutuel qui lient nos forces et nos peuples ».

H. B.

SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL À DOHA

Tebboune convié par l'Émir du Qatar

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier en audience l'ambassadeur de l'État du Qatar en Algérie, M. Abdulaziz bin Ali Ahmed Nuaimi, hier à Alger. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République.
L'émissaire qatari a remis au chef de l'État une invitation officielle de l'Émir du Qatar, Son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, pour participer à la Sommet mondial sur le développement social, prévu prochainement à Doha.
Cette rencontre témoigne de la solidité des relations bilatérales entre l'Algérie et le Qatar, fondées sur la coopération, le respect mutuel et une vision partagée des grands enjeux régionaux et internationaux. Elle s'inscrit également dans une dynamique diplomatique visant à renforcer les échanges entre les deux pays dans des domaines clés tels que le développement durable, les politiques sociales et l'innovation économique.
Le Sommet mondial sur le développement social, auquel est convié le président Tebboune, ambitionne de réunir les dirigeants et experts du monde entier autour des défis contemporains en matière d'inclusion, de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités.

M. B.

3e RÉUNION MINISTÉRIELLE UA-UE

Attaf représente l'Algérie à Bruxelles

MANDATÉ par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé hier à Bruxelles (Belgique) pour participer à la 3e réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE), prévue aujourd'hui. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.
Organisée dans la continuité du 6e sommet UA-UE tenu en février 2022, cette réunion a pour objectif principal d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des conclusions et des engagements pris lors de ce précédent sommet, en particulier ceux relatifs au renforcement du partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Europe dans des domaines clés tels que la paix, la sécurité et le développement durable.
Selon la même source, les discussions porteront également sur les mécanismes à mettre en place pour dynamiser davantage cette coopération intercontinentale, et ce, dans la perspective de la préparation du 7e sommet UA-UE, qui devrait se tenir prochainement dans un pays africain.
Cette réunion ministérielle s'inscrit dans un contexte international marqué par des défis géopolitiques majeurs, tant en Afrique qu'en Europe, et vise à poser les jalons d'un partenariat équitable, renouvelé et mutuellement bénéfique.
La participation de l'Algérie, par la voix de son chef de la diplomatie, s'inscrit dans la continuité de son engagement actif en faveur d'un dialogue euro-africain constructif et d'une diplomatie fondée sur les principes de coopération, de souveraineté et de développement partagé.

S. N.

ORGANISMES DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE

Mémorandum d'entente Alger et Lisbonne

UN MÉMORANDUM d'entente a été signé à Lisbonne (Portugal) entre l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et l'Entité de régulation des services énergétiques du Portugal (ERSE), afin de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la régulation énergétique. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Energie et des mines et des énergies renouvelables.
La cérémonie de signature de ce mémorandum d'entente s'est déroulée jeudi dernier, a-t-on précisé, entre le président de l'ARH, Rachid Nadil, la présidente du CREG, Wassila Betata Atimene et le président du Conseil d'administration de l'ERSE, Pedro Verdelho, selon le même communiqué.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre des travaux menés sous l'égide de l'Association méditerranéenne des régulateurs de l'énergie (MEDREG), à laquelle l'Algérie est pleinement engagée en tant que membre fondateur ayant assuré la vice-présidence puis la présidence de cette association à ses débuts et occupe actuellement sa vice-présidence pour un second mandat, témoignant d'un engagement actif et constant depuis près de deux décennies en faveur de la coopération régionale dans le domaine de la régulation énergétique, ajoute le communiqué.
La cérémonie s'est tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Portugal, M. Saïd Moussi, dont la participation «a mis en lumière le renforcement de la coopération qui lie les deux pays tel qu'initié par nos deux présidents, à l'occasion de la visite d'Etat effectuée par le président Tebboune en 2023 en République portugaise», souligne la même source.

S. N.

ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE DU SURINAME

Examen des opportunités de coopération

LE MINISTRE d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, au siège de son département ministériel, le conseiller du vice-président de la République du Suriname et gouverneur suppléant au sein du Conseil des gouverneurs de la Banque islamique de développement (BID), Anwar Lall Mohamed, en visite en Algérie, dans le cadre de sa participation aux réunions annuelles de la BID. La rencontre a permis d'examiner les moyens de renforcer les relations de coopération bilatérales, notamment dans le domaine de l'énergie et particulièrement dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que dans l'industrie et la commercialisation des engrais, au regard des potentialités dont disposent les deux pays dans ce domaine.
Anwar Lall Mohamed a, à ce titre, affiché l'intérêt de son pays à renforcer la coopération avec l'Algérie et salué l'expertise algérienne dans le domaine de l'énergie, tout en affirmant la volonté du gouvernement de son pays d'en bénéficier, notamment à travers un partenariat avec le groupe Sonatrach pour la formation et le perfectionnement des cadres.

S. N.

JOURNÉES DU MARKETING TOURISTIQUE

Promouvoir la destination Algérie

Les 17es Journées du marketing touristique, tenues hier à Alger, ont été l'occasion de rassembler les professionnels du tourisme, chercheurs, institutionnels et start-up autour d'une ambition commune visant à repositionner l'Algérie comme une destination touristique moderne, connectée et compétitive à l'échelle africaine et méditerranéenne.



Cette édition a mis en lumière le rôle central que doit jouer le marketing territorial dans la valorisation de la diversité algérienne, qu'elle soit naturelle, culturelle ou historique. Le tourisme ne se limite plus à l'offre d'hébergement ou à la promotion ponctuelle d'événements. Il s'agit désormais de construire un récit territorial cohérent, de développer des marques locales fortes et d'associer les populations à la dynamique touristique.
Dans ce sens, la représentante du ministère du Tourisme a salué les efforts déjà entrepris en matière de modernisation du secteur.
Elle a souligné, dans son allocution, la volonté de l'Etat d'accompagner les acteurs publics et privés dans cette transformation, notamment à travers la formation, la digitalisation des services et la coopération régionale. Elle a insisté sur l'importance d'un marketing territorial fort, appuyé sur les identités locales, pour mieux valoriser les richesses naturelles, culturelles et humaines du pays.
Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité d'adapter les stratégies marketing aux attentes des nouvelles générations de voyageurs, plus connectés, plus sensibles aux expériences personnalisées et à l'impact environnemental de leurs choix.
Evoquant le sponsoring touristique, l'expert en communication, Abderrahmane Khodja, accompagné de la DG de ARK Media de Belgique, Yasmine Arkoub, ont mis l'accent sur les nouvelles technologies qui redéfinissent les stratégies de partenariat dans le secteur. Ils ont montré comment le sponsoring, lorsqu'il est pensé en lien avec les plates-formes numériques, peut aller bien au-delà du simple financement pour devenir un véritable levier d'image, de notoriété et d'interaction avec les voyageurs.
En outre, le numérique a occupé une place centrale dans les débats. En effet, le secteur touristique en Algérie connaît encore un retard considérable dans l'usage des outils digitaux, que ce soit pour la réservation, la promotion, la gestion des flux ou l'interaction avec les touristes. Bien que des plates-formes de réservation locales commencent à émerger, à l'instar de la plate-forme bookingalgeria.dz, ces dernières nécessitent un soutien structurel et un meilleur écosystème réglementaire pour évoluer.
L'intelligence artificielle est également au programme de cet événement, non seulement comme un outil de gestion de la relation client (via les chatbots, recommandations personnalisées, etc.), mais aussi comme une opportunité pour revaloriser des territoires peu connus grâce à la réalité virtuelle et aux visites immersives.
Un autre axe de ces journées a porté sur la coopération régionale. Plusieurs panels ont insisté sur la nécessité de développer des circuits touristiques intégrés à l'échelle du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Le tourisme intra-africain est encore sous-exploité, et ce malgré une jeunesse africaine avide de découvrir son propre continent.
Le tourisme sportif a été évoqué comme un axe à développer, notamment à travers l'organisation d'événements internationaux, la valorisation des infrastructures sportives existantes et le soutien au tourisme local autour des compétitions.
Ces axes abordés reflètent une volonté de rupture avec la gestion administrative classique du tourisme, soulignant les enjeux stratégiques pour un secteur en mutation.

Rim Boukhari

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ALGÉRIE

L'atout de l'hydrogène blanc

L'EXPERT en géologie, Nasreddine Kazi Tani, a mis en avant le potentiel important dont dispose l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène blanc, affirmant que sa valorisation ouvrira des perspectives prometteuses pour la transition énergétique du pays. L'expert intervenait lors d'une conférence organisée par l'association nationale «Club Energy» sur l'hydrogène blanc, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du PDG du groupe Sonarim, Belkacem Soltani, et du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Mourad Beldjehem. Dans ce cadre, Dr Kazi Tani a souligné, lors de cette rencontre qui s'est tenue avant-hier à Alger, l'importance de l'hydrogène blanc en tant que ressource naturelle rare à faibles émissions, ajoutant que les types d'hydrogène synthétiques sont moins efficaces comparés à cette ressource naturelle, en raison du coût élevé de leur production.
L'expert a abordé, dans sa présentation, les caractéristiques géologiques de l'hydrogène blanc en Algérie, ses mécanismes de formation ainsi que les moyens de son exploration dans différents contextes géologiques, tout en exposant les estimations potentielles des ressources nationales de ce gaz pur.
Dans ce cadre, il a appelé à l'élaboration d'une stratégie nationale visant à explorer et évaluer avec précision le potentiel de l'hydrogène blanc, et à définir les mécanismes permettant son exploitation efficace dans le cadre de trajectoires de développement «réalistes et à haute rentabilité».
La conférence a été ponctuée par un riche débat avec la participation d'un groupe d'experts et de professionnels des secteurs minier et énergétique, notamment sur les connaissances scientifiques les plus récentes et les méthodes innovantes d'exploration, telles que la mesure du gaz, les techniques de télédétection, la magnétométrie portable, et la modélisation numérique pour l'estimation des ressources en hydrogène naturel.
Les participants ont également souligné le grand intérêt accordé par l'Algérie à l'hydrogène, sous toutes ses formes, y compris l'hydrogène blanc, en tant qu'option énergétique d'avenir, propre et durable.
Cette conférence s'inscrit dans le cadre du renforcement du dialogue entre le secteur et les institutions scientifiques et professionnelles, et de l'encouragement des initiatives visant à accompagner les transformations mondiales dans le domaine de l'énergie, tout en valorisant les ressources naturelles nationales dans le cadre des politiques de transition énergétique.

Hamid B.

FINANCEMENT ISLAMIQUE

Le bon plan pour la croissance

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a affirmé que les financements islamiques ont un avenir prometteur en Algérie. Intervenant hier lors du Forum sur «la transformation numérique et l'inclusion financière dans la finance islamique», qui s'est tenu en marge des assemblées annuelles de la Banque islamique de développement (BID), il a fait part de la dynamique qu'enregistre ce mode de financement en Algérie.



Evoquant les défis relatifs aux capacités de financement, le gouverneur de la Banque d'Algérie a mis en avant le rôle que pourra jouer la finance islamique. «L'avenir du financement islamique en Algérie est prometteur, surtout s'il est intégré avec efficacité dans le processus de la transformation numérique», a-t-il affirmé, soulignant l'importance de l'innovation dans le secteur des finances et l'adoption des nouvelles techniques telles que les services financiers via le téléphone mobile, l'Islamic Fintech et l'intelligence artificielle, et ce pour promouvoir l'accès à des financements islamiques d'une manière plus rapide et plus inclusif.

L'importance accordée au volet formation dans le domaine de la finance islamique, au niveau des universités et instituts, a été, en outre, signalée par Salah Eddine Taleb, qui a fait part de l'intérêt croissant à ce domaine de formation, principalement par les jeunes.

La dynamique enregistrée par la finance islamique en Algérie a été, par ailleurs, soulignée par le gouverneur de la Banque d'Algérie. Une dynamique qui se traduit par le nombre de banques qui proposent les produits et services de cette finance, la diversification des produits, en plus du développement du cadre réglementaire et organisationnel qui encadre cette activité.

«Le nombre de guichets de la finance islamique à l'échelle nationale a atteint près de 900 à la fin de 2024, On compte aussi plus de 100 agences financières spécialisées», a-t-il précisé, ajoutant que le nombre de comptes ouverts est de plus de 600 000, avec des dépôts avoisinant les 800 milliards de dinars, soit une croissance de 17 %, en comparaison aux chiffres enregistrés en 2023. S'agissant des financements, il a indiqué qu'ils ont atteint plus de 530 milliards de dinars, soit une croissance de 15,6 %.

Cette dynamique reflète, selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, «la confiance croissante des opérateurs et le recours croissant à la finance islamique», notant que le développement de cette filière intervient dans une conjoncture économique et financière mondiale particulière, marquée par de grands défis relatifs, entre autres, à l'inflation au niveau mondiale.

LA FINTECH ISLAMIQUE EN PLEIN ESSOR

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, qui a mis en avant les performances de l'économie algérienne, a souligné les efforts déployés par l'Algérie pour développer la finance islamique, à commencer par l'adaptation du cadre juridique. Il a, dans ce sens, fait part d'une collaboration avec la BID en vue de renforcer le cadre réglementaire y afférent. Des textes réglementaires devront prochainement, être promulgués, selon Salah Eddine Taleb, dans l'objectif d'encadrer avec plus de précision et d'efficacité la finance islamique pour la mettre encore plus en adéquation avec les standards internationaux. L'importance de ce forum a, par ailleurs, été soulignée par le premier responsable de la Banque d'Algérie, lequel a affirmé que ce celui-ci est l'endroit idoine pour échanger les expériences et promouvoir le dialogue à même de développer la finance islamique, à la lumière des innovations et de la transformation numérique. Le président de la BID, Muhammad Al Jasser, a, de son côté, souligné l'importance de l'intégration de la finance islamique dans l'économie numérique. Selon lui, les innovations peuvent ouvrir de nouveaux horizons d'inclusion financière, notamment pour les populations les plus vulnérables. Il a cependant signalé la nécessité de «bâtir des infrastructures numériques sécurisées et fiables, ainsi que des cadres de gouvernance adaptés». La montée en puissance de la fintech islamique transforme déjà le paysage financier, selon Muhammad Al Jasser, qui dit recenser, à travers le monde, plus de 500 start-up spécialisées dans la fintech islamique.

Lilia Aït Akli

FORUM DE LA BID

Le secteur privé, un modèle émergent

LE FORUM du secteur privé de la Banque islamique de développement (BID), qui se tient en marge des Assemblées annuelles qu'abrite l'Algérie, a été ouvert, hier, au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, sous la présidence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et du président de la BID, Muhammad Al Jasser. Une occasion pour mettre en avant le rôle central que joue le secteur privé dans la promotion du développement économique et la croissance.

Le ministre des Finances, qui est intervenu à l'ouverture de la rencontre, a mis en avant le rôle du secteur privé, le qualifiant de «force motrice» du développement économique. Et d'inviter «tous les acteurs économiques à tirer parti des opportunités disponibles et contribuer à la construction d'une économie nationale forte, diversifiée et durable».

La symbolique et la particularité du Forum du secteur privé de l'édition 2025 ont été soulignées par le ministre qui a évoqué trois facteurs, il s'agit de «l'émergence d'un contexte économique mondial caractérisé par des défis, qui impose aux pays la dynamisation des secteurs productifs et l'amélioration de leur climat des affaires pour attirer les investissements», de «la nécessité pour la banque et ses membres d'ouvrir les voies d'investissement et des opportunités d'affaires».

Le troisième facteur est, selon Bouzred, la tenue de ce Forum en Algérie, «un pays qui, en plus de disposer d'énormes atouts de développement avec ses richesses humaines et son emplacement stratégique, adopte une approche exceptionnelle visant à soutenir le secteur privé et l'esprit entrepreneurial, tout en encourageant l'approche nationale visant à diversifier l'économie». L'organisation de ce Forum reflète clairement la volonté de l'Algérie et de la banque pour renforcer les relations en soutenant le secteur privé et l'entrepreneuriat, selon les précisions du ministre, qui a exprimé le souhait de tirer parti de l'expérience des institutions de la BID s'agissant du soutien et le financement du secteur privé, à travers la présentation des modèles émergents et des meilleures pratiques qui ont contribué à réaliser des transformations qualitatives dans des environnements similaires au contexte algérien. Il a dans ce sens fait part de l'importance accordée par l'Algérie à la diversification de son économie et le renforcement de la dynamique de développement, réalisé grâce aux réformes et aux transformations structurelles engagées, en application des orientations du président de la République, afin de construire une économie productive et intégrée dans les chaînes de valeur mondiales.

Il a de ce fait mis en avant l'amélioration significative du climat des affaires dans le pays, concrétisée grâce à «la volonté politique forte et l'engagement de l'État à fournir un environnement d'investissement basé sur la transparence, l'efficacité, la simplification des procédures et la promotion du principe de partenariat entre le secteur public et le secteur privé», réaffirmant l'engagement de suivre cet élan et de renforcer le rôle du secteur privé dans la réalisation du développement. Le président de la BID, Muhammad Al Jasser, a, pour sa part, souligné le rôle pivot du secteur privé, réaffirmant l'engagement de l'institution à promouvoir un développement économique durable porté par le secteur privé. Il a ainsi mis en avant le travail de l'institution financière qu'il dirige qui «continue d'accorder un soutien vital aux petite et moyenne entreprises», lesquelles sont considérées comme «un moteur principal de croissance et créateur d'emploi».

Il a dans cette optique donné l'exemple de l'apport de l'ITFC (International Islamic Trade Finance Corporation). «Depuis son lancement en 2008, elle a accordé des financements de plus de 83 milliards de dollars avec un intérêt particulier pour le secteur privé, y compris les PME qui ont bénéficié des financements de l'ordre de 1,2 milliard en 2024», a indiqué Muhammad Al Jasser, affirmant qu'un intérêt particulier est accordé par la BID à l'investissement des pays membres, à la circulation des capitaux, ainsi qu'à la promotion du développement commun à travers plusieurs mécanismes.

L. A. A.

EXERCICE NATIONAL DE SAUVETAGE AQUATIQUE

La Protection civile renforce sa préparation avant l'été

A L'APPROCHE de l'été et de l'ouverture de la saison balnéaire, et dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action en faveur de la sécurité des citoyens ainsi que du renforcement permanent des capacités opérationnelles de ses équipes spécialisées, la Direction générale de la Protection civile organise, les 20 et 21 mai, un exercice national consacré aux opérations de plongée et de secours aquatique dans la wilaya de Jijel.

Cette manœuvre d'envergure mobilise les équipes d'intervention spécialisées dans différents types de plongée, à savoir aquatique, sous-marine, subaquatique, sous plafond et en profondeur. L'événement sera marqué par la présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, ainsi que du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourrelaf, qui procéderont au lancement officiel de cette opération nationale.

Inscrit dans une stratégie de montée en compétence continue des unités de secours, cet exercice vise à optimiser les capacités de réponse en milieu aquatique, notamment en cas de conditions météorologiques défavorables. Il permettra également de tester la complémentarité des équipes et de perfectionner les protocoles d'intervention à travers des scénarios réalistes.

Au total, 411 experts sont mobilisés sur le terrain, incluant des officiers évaluateurs, des sauveteurs hautement qualifiés et une équipe logistique spécialisée. Cette opération constituera aussi une occasion de tester l'intégration de nouveaux équipements de pointe, tels que les drones de reconnaissance, afin d'améliorer l'efficacité des interventions de sauvetage.

Parmi les principaux objectifs de cet exercice, figurent le renforcement de la coordination entre les équipes spécialisées issues de différentes wilayas afin d'assurer une réponse rapide et efficace en situation d'urgence complexe, ainsi que la simulation d'interventions dans des environnements aquatiques difficiles, tels que la mer agitée, les barrages profonds ou les oueds à fort débit, avec la prise en charge de victimes.

L'exercice vise également à perfectionner les techniques de sauvetage et de plongée grâce à l'intégration des dernières innovations technologiques, à consolider la formation continue par la mise à l'épreuve des procédures en conditions réelles, et renforcer la coordination interinstitutionnelle avec les services de l'Armée nationale populaire, les gardes côtes, la Gendarmerie nationale, la DGSN et l'ANBT.

De plus, cet exercice national constituera une opportunité pour évaluer la réactivité, l'efficacité opérationnelle et la complémentarité des différentes équipes spécialisées mobilisées (plongée, secours en milieu vertical, cynotechnique, secours médicalisé) face à divers scénarios complexes de sauvetage aquatique.

Par cette opération stratégique, la Protection civile réaffirme sa volonté de prévenir les risques liés aux activités balnéaires et de renforcer la sécurité sur les plages et dans les zones aquatiques, à la veille d'un été qui s'annonce à forte affluence.

Lynda Louifi

78e ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

L'Algérie plaide pour une gouvernance solidaire

La vision de l'Algérie fondée sur la solidarité internationale, l'équité sanitaire et le droit de chaque être humain à un accès effectif et sans discrimination aux soins de santé a été présenté par le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, à l'ouverture des travaux de la 78e session de l'Assemblée mondiale à Genève. C'est ce qu'a indiqué, dans la soirée de lundi, un communiqué du ministère.



Dans son allocution prononcée devant les représentants des 194 Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Saïhi a dressé un tableau lucide des enjeux auxquels fait face la gouvernance sanitaire mondiale. Il a, d'emblée, affirmé que les défis posés par la pandémie de Covid-19 ont révélé les limites des réponses unilatérales et l'urgence d'unir les efforts pour bâtir un système de santé mondial plus solidaire, plus inclusif et plus résilient. Il a déclaré que « la crise sanitaire mondiale que nous avons traversée nous a enseigné une vérité fondamentale, celle que nul ne sera en sécurité tant que tous ne le seront pas ».

Le ministre a également relevé que l'unité et la coopération internationale devraient rester les fondements d'une gouvernance sanitaire capable de répondre efficacement aux crises présentes et futures. Il a salué, à ce titre, l'esprit de concertation qui prévaut dans les négociations en cours sur le futur traité international relatif à la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

Il a également tenu à rappeler que l'Algérie, fidèle à ses principes et à sa tradition diplomatique solidaire, s'est constamment battue pour une approche équitable de la santé mondiale, soulignant que le projet de traité en discussion intègre plusieurs principes portés de longue date par l'Algérie. Il s'agit, notamment, de l'accès équitable aux produits de santé, la reconnaissance de la souveraineté sanitaire des Etats, la nécessité de bâtir des systèmes de santé résilients et l'importance d'agences nationales solides. Le ministre a également précisé que ce traité doit être plus qu'une simple déclaration de principes, expliquant qu'« il doit se traduire par des engagements concrets, assortis de mécanismes transparents de mise en œuvre et de reddition de comptes. C'est à cette condition qu'il constituera une avancée réelle vers une gouvernance sanitaire internationale équitable et solidaire. »

Poursuivant son intervention, le ministre a plaidé pour un renforcement structurel des systèmes de santé, notamment dans les pays du Sud, à travers la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, l'édification d'infrastructures médicales durables et le développement des capacités nationales de production de médicaments et d'équipements. Il a affirmé qu'« il est impératif de réduire les dépendances excessives, de mutualiser les savoir-faire et d'assurer une autonomie sanitaire régionale. C'est ainsi que nous garantissons une meilleure réactivité face aux urgences futures ».

Dans cet esprit, il a exhorté l'ensemble des Etats membres à considérer les outils de prévention, de diagnostic et de traitement comme des biens publics mondiaux, devant bénéficier à tous, sans distinction. Le représentant de l'Algérie a également mis en garde contre les inégalités croissantes dans l'accès aux innovations médicales, lesquelles risqueraient de fragiliser davantage les pays les plus vulnérables.

Par ailleurs, revenant sur le slogan de cette 78e Assemblée mondiale de la santé, intitulée « Un monde uni pour la santé », M. Saïhi a salué un message fort, porteur d'unité, qui incarne « l'esprit de coopération dont le monde a plus que jamais besoin ». Il a indiqué que cette session représente une occasion pour les pays membres de renforcer leur engagement collectif, d'échanger des expériences et de dégager des synergies concrètes face aux menaces sanitaires mondiales, estimant que « le dialogue entre les nations ne doit pas s'arrêter aux crises. Il doit constituer un socle permanent de collaboration, de prévention et de projection stratégique », appelant ainsi à un partage équitable des connaissances, des ressources et des technologies. Dans un second temps, il a exposé les efforts engagés par l'Algérie pour assurer la couverture sanitaire universelle, en cohérence avec l'Agenda 2030 des Nations unies. Il a rappelé que l'Algérie œuvre activement à atteindre l'objectif de développement durable n°3, à savoir « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge ».

Il a cité, à ce titre, le plan d'action national en faveur des patients, qu'il a qualifié de « pierre angulaire » de la politique de santé du pays. Ce plan vise notamment à renforcer la proximité, la qualité et la gratuité des soins, tout en plaçant les besoins réels des citoyens au cœur des priorités publiques. Il a souligné que « notre politique sanitaire reste adossée à un principe fondamental. La santé n'est pas un privilège, c'est un droit ». M. Saïhi a insisté sur le fait que l'Algérie continue à garantir « la gratuité des soins pour tous ses citoyens, un acquis majeur qu'elle considère comme un pilier de justice sociale ». Il a également rappelé que l'Algérie s'est investie dans le renforcement de son réseau hospitalier, la modernisation de ses équipements médicaux, la formation du personnel de santé et la numérisation progressive des services. Le ministre a conclu son allocution en insistant sur l'attachement profond de l'Algérie à la solidarité mondiale en matière de santé et sa volonté de continuer à défendre une vision humaniste, juste et universelle de la santé.

Sihem Bounabi

SANTÉ PUBLIQUE

Blida renforce l'accès aux soins

PLUSIEURS établissements de santé de la wilaya de Blida ont bénéficié de nouveaux équipements médicaux à l'occasion de la célébration du 8 Mai 1945. Cette dotation, destinée aux hôpitaux, centres de soins et polycliniques, permettra une amélioration notable de la prise en charge des patients, tout en favorisant le lancement de nouveaux services médicaux.

L'établissement hospitalier spécialisé dans la lutte contre le cancer (CAC), relevant du CHU Frantz Fanon et accueillant des malades issus de plusieurs wilayas, a été renforcé par un appareil de mammographie numérique avec unité intégrée de biopsie. Le service de cytologie et d'histologie de ce même hôpital a également été doté de nouveaux équipements dédiés à la biologie moléculaire

Les services de chirurgie générale et de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali, qui reçoit également des patients des wilayas voisines, ont, pour leur part, été équipés de dispositifs médicaux spécialisés.

Dans le même élan visant à améliorer l'offre de soins dans la wilaya, l'établissement hospitalier spécialisé dans la greffe d'organes et de tissus (TOT) a reçu de nouveaux équipements destinés aux salles de réanimation ainsi qu'au laboratoire d'analyses.

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'acquisition de 40 ambulances lancé en 2024 pour combler le déficit en transport sanitaire, 14 nouvelles ambulances médicalisées ont été attribuées au secteur de la santé de Blida. Celles-ci s'ajoutent aux 8 réceptionnées l'année dernière, portant à 22 le nombre d'unités déjà distribuées. Une opération de dotation de 18 autres ambulances est prévue dans un avenir proche, afin de couvrir progressivement l'ensemble des communes de la wilaya.

Enfin, plusieurs salles de soins ont bénéficié de travaux de réhabilitation et de rénovation, avec pour objectif l'amélioration des conditions d'accueil des patients. Ces structures remises à neuf ont été mises en service dans plusieurs localités de la wilaya.

T. Bouhamidi

LA CPI DANS L'ŒIL DE CYCLONE

Quand l'Occident trompe le monde

L'Occident intégral saborde les institutions qu'il a créées. Après avoir vidé l'Onu de sa substance, voilà le tour d'une institution que ce même Occident n'a cessé d'utiliser et de manipuler afin de condamner les ennemis géopolitiques des Etats-Unis et de l'Europe, à l'instar des dirigeants africains ou la Russie. Il s'agit de la Cour pénale internationale (CPI) d'être la cible de l'Occident intégral.

A l'issue de la Seconde guerre mondiale, les Alliés ont institué les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo pour condamner les criminels de guerre allemands et nippons. Lorsque les travaux des tribunaux internationaux ont pris fin, des juristes de divers pays ont proposé la création d'un organe judiciaire international permanent, qui pourrait traduire en justice les responsables des crimes les plus violents contre l'humanité. La guerre froide persistante a entravé ces projets. Ce n'est qu'à l'aube des années 1990 que l'idée d'une cour pénale internationale permanente a été relancée et, en 1998, à Rome, le Statut de la Cour pénale internationale a été signé comme document constitutif.

La CPI a été créée en tant qu'organisation internationale indépendante. Son organe principal est l'Assemblée des États parties, qui comprend tous les États membres, 125 actuellement. La fonction principale consiste à traduire en justice les auteurs des « crimes les plus graves qui touchent la communauté internationale dans son ensemble ».

En vertu de l'article 119 du Statut, la Cour peut, de sa propre initiative, détermine la recevabilité de toute affaire. Ainsi, la Cour est la seule instance suprême dans les différends dans lesquels elle est impliquée, c'est-à-dire qu'elle agit en tant que juge dans sa propre affaire (ce qui, en fait, contredit le principe nemo judex in propria causa). Tous les juges et autres employés de la CPI bénéficient de l'immunité et des privilèges internationaux sur le territoire des États membres, y compris les Pays-Bas, où elle siège. La compétence de la CPI se décline pour le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.



L'EXCEPTION ISRAÉLIENNE

La pratique judiciaire de la CPI a soulevé des questions légitimes, et pas seulement de la part des juristes. Au fil du temps, la CPI a de plus en plus démontré sa dépendance à l'égard de facteurs politiques et idéologiques censés être exclus de sa pratique. Une tendance évidente s'est développée à condamner ou à pardonner uniquement dans l'intérêt de ce que l'on appelle l'Occident collectif, sur la base de son double standard. Aussi curieux que cela puisse paraître, cela impliquait de s'attirer les faveurs d'un certain nombre d'États (principalement les États-Unis) qui se montraient assez dédaigneux à l'égard de la CPI et de ses pratiques. En Occident, il existe une hiérarchie stricte des relations, qui s'est récemment manifestée dans le cas de Benjamin Netanyahu, Yoav Gallant et d'autres, lorsque les pays européens parties au Statut de la CPI ont d'abord exprimé leur intention de poursuivre les dirigeants israéliens, mais après une sévère réprimande de Washington, ils ont commencé à parler du « caractère exceptionnel » de l'affaire et ont refusé de poursuivre les responsables israéliens. À proprement parler, après cela, la CPI aurait dû choisir de se dissoudre, car il est impossible d'imaginer un plus grand mépris.

L'AFRIQUE, CIBLE PRINCIPALE DE LA CPI ?

En général, selon le site de la CPI, celle-ci a examiné 33 affaires en plus de 20 ans ; certaines affaires sont en cours d'examen, notamment celles concernant plusieurs dirigeants politiques et militaires africains (République démocratique du Congo, Ouganda, Soudan, Rwanda, Kenya, Libye, Côte d'Ivoire, Mali, République centrafricaine). Cependant, un certain nombre de criminels de guerre de haut rang sont restés impunis. La Cour pénale de La Haye a démontré une cécité et une perte auditive discriminatoires à leur égard

Ce n'est pas une coïncidence si l'ancien président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, a déclaré aux journalistes que la Cour était un jouet des puissances impériales en déclin. Des opinions se sont répandues selon lesquelles la CPI ne s'intéressait apparemment qu'à la poursuite des Africains qui affrontaient l'influence occidentale et utilisait l'Afrique comme laboratoire pour tester la justice pénale internationale. Il ne faut pas oublier qu'en 2017, l'Union africaine a adopté une résolution appelant tous les pays africains à cesser de coopérer avec la CPI en matière d'exécution des mandats d'arrêt contre les suspects africains et à se retirer collectivement de la CPI. Le fait que la CPI soit partiale et agisse dans l'intérêt d'un certain nombre de pays occidentaux refusant de poursuivre des personnes originaires des pays de l'OTAN a été reconnu par les représentants de divers continents. C'est pourquoi, en particulier, le Burundi et les Philippines ont déclaré leur retrait du Statut.

L'AFGHANISTAN DES DEUX POIDS, DEUX MESURES

Un autre élément a également attiré l'attention. Pour une raison « inconnue », la CPI n'a pas pris en compte les événements survenus dans les pays où la justice, la paix et l'humanisme n'étaient rien de moins qu'un rêve éveillé, mais où les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN défendaient leurs intérêts. Ainsi, pendant près de vingt ans (de 2001 à 2021), les forces de l'OTAN ont été engagées dans des opérations militaires actives sur le territoire de l'Afghanistan, l'État qui a rejoint la CPI en 2003

Selon les médias, pendant toute cette période, ils ont commis des actes qui pourraient être considérés comme des crimes de guerre. Pourtant, la CPI ne l'a jamais fait. Autre exemple : en novembre 2017, Fatou Bensouda, alors procureure de la CPI, a demandé à la Chambre préliminaire de la CPI l'autorisation d'ouvrir une enquête sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis par le groupe d'opposition afghan « Taliban », les crimes de guerre commis par les forces de sécurité du gouvernement afghan et les crimes de guerre commis sur le territoire afghan à partir du 1er mai 2003 par des militaires américains et des agents de la CIA. Après dix-huit mois d'examen, en avril 2019, la Chambre préliminaire a rejeté la demande, déclarant qu›« une enquête sur la situation en Afghanistan à ce stade ne servirait pas les intérêts de la justice ».

Cela a été suivi par une réaction sévère des États-Unis, qui ne sont pas membre de la CPI, à l'idée même de traduire en justice leurs personnels militaires et leurs citoyens devant un tribunal international. En juin 2020, le président américain Donald Trump a déclaré que l'affirmation de la compétence de la CPI sur le personnel militaire, de renseignement et autre personnel américain dans le cadre d'enquêtes sur des actes prétendument commis par ce personnel en Afghanistan ou en rapport avec celui-ci « constitue une menace inhabituelle et extraordinaire pour la sécurité nationale et la politique étrangère des États-Unis ».

QUAND TRUMP PÉNALISE LA COUR

Invoquant les mesures prévues par la loi américaine, le président Trump a signé le décret exécutif 13928, en vertu duquel le secrétaire d'État, en consultation avec le secrétaire au Trésor et le procureur général, est chargé d'identifier toute « personne étrangère » qui, en particulier, a directement participé aux efforts de la CPI pour enquêter, arrêter, détenir ou poursuivre tout personnel américain sans le consentement des États-Unis.

Ces personnes peuvent faire l'objet d'un blocage de leurs biens si ces biens relèvent de la juridiction américaine ; en outre, l'entrée aux États-Unis peut leur être refusée.

Le 2 septembre 2020, les États-Unis ont imposé des sanctions personnelles à la procureure en chef de la CPI, Fatou Bensouda, et à Phakiso Mochochoko, le directeur de la division de la compétence, de la complémentarité et de la coopération de la CPI. En dépit du droit d'ouvrir une enquête sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en Afghanistan, le nouveau procureur de la CPI n'a pas encore inculpé de militaires américains ayant participé aux hostilités en Afghanistan. Cinq ans plus tard, de retour au pouvoir, Donald Trump n'a pas tardé à réitérer sa position à l'égard de la CPI.

Le 6 février 2025, le président américain a signé un décret imposant des sanctions contre la Cour pénale internationale en réponse aux « actions illégitimes et sans fondement visant l'Amérique et notre proche allié Israël ». Trump a déclaré que la conduite de la Cour « menace de porter atteinte à la souveraineté des États-Unis ». Les États-Unis ont menacé d'imposer des sanctions aux fonctionnaires, employés et agents de la CPI, ainsi qu'aux membres de leur famille immédiate, notamment le gel des biens et des avoirs et la suspension de l'entrée aux États-Unis. Il convient de noter que la première personne à faire face aux sanctions du président Trump a été Karim Khan, procureur de la CPI. Dans son décret, Trump a suspendu l'entrée de Karim Khan aux États-Unis, et ses biens qui se trouvent ou qui entreront ultérieurement sur le territoire des États-Unis sont gelés.

LE CASSE-TÊTE RUSSE

En mars 2023, la Cour pénale de La Haye a docilement lancé des mandats d'arrêt contre le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, et la commissaire russe aux droits de l'enfant, Maria Lvova-Belova. D'un point de vue juridique, cette décision n'a essuyé aucune critique. Les pays occidentaux utilisent le terme « agression » de manière purement formelle, au sens que lui attribue la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1974. Selon cette résolution, l'agression est « l'emploi de la force armée par un État contre « souveraineté, intégrité territoriale ou indépendance politique d'un autre État, ou de toute autre manière incompatible avec la Charte des Nations Unies... », ce qui « engendre une responsabilité internationale ».

En appliquant cette définition à l'Opération militaire spéciale, les États occidentaux ignorent des questions majeures de fait et de droit, tout d'abord le soulèvement susmentionné à Kiev en 2014, inspiré par Washington, qui constituait une violation flagrante de l'article 2 (7) de la Charte des Nations Unies (sur la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État). Après ce coup d'État, l'Ukraine n'était de facto plus un État souverain. Une autre circonstance ignorée par l'Occident dans son ensemble est que le recours aux forces armées autorisé par le droit international (à titre de légitime défense, y compris préventive) ne constitue pas une agression.

Il convient de rappeler que parmi les pays qui accusent la Russie d›« agression », figurent, outre les USA, les États membres de l'OTAN, la plupart des membres du Conseil de l'Europe et le G7.

En février 2025, 125 États étaient parties au Statut de Rome (l'ONU en comptait 193). Malgré son nombre, la CPI ne représente pas la communauté internationale des États dans son ensemble et n'agit pas en son nom. Trois des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU n'y sont pas parties (la Russie, la Chine et les États-Unis), ainsi que des pays asiatiques industrialisés et densément peuplés (l'Inde, le Pakistan, la Turquie, la Malaisie, l'Indonésie) et de nombreux pays arabes et africains. Les accusations portées à l'encontre du Procureur Karim Khan, l'homme qui a osé inculper le Premier ministre israéliens Benyamin Netanyahu et son ancien ministre de la Défense, Yoav Galant, sont le témoignage de la volonté de l'Occident de saborder toute institution ayant défié Israël, fut-elle la CPI.

Mahmoud Benmostefa

NOYADE À MÉDÉA

Le corps d'un adolescent retrouvé

APRÈS PRÈS de dix heures de recherches dans les eaux de l'oued Chéliff, traversant la région de Ksar El Boukhari, à 65 km au sud de Médéa, le corps sans vie d'un adolescent, âgé de 16 ans, a été repêché à 23h35 par les équipes de la Protection civile.
L'alerte avait été donnée à 13h50, signalant une noyade au lieudit Feid Lahmar. Les recherches ont été immédiatement lancées par les éléments de l'unité secondaire de Ksar El Boukhari, appuyés par des renforts venus des unités proches, de l'unité principale de la wilaya, des équipes spécialisées du Grimp (Groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux), ainsi que du groupe de plongeurs, avec l'appui d'une équipe de plongeurs venue de la wilaya de Blida.
Selon un communiqué de la Protection civile, l'opération a nécessité la mobilisation de moyens humains et matériels importants, à savoir 80 agents de différents grades, trois véhicules d'intervention, trois ambulances, six véhicules de liaison et un véhicule équipé d'un système d'éclairage.
Un poste de commandement opérationnel mobile a été installé sur les lieux pour coordonner les différentes opérations, sous la supervision du directeur de la Protection civile de la wilaya de Médéa, avec le suivi personnel du wali de Médéa.
Il est à noter que les services de l'hydraulique ont procédé, en amont, au lâcher des eaux du barrage de Boughezoul, lesquelles transitent par l'oued Chéliff avant de se déverser en aval dans le barrage Ghrib, situé dans la wilaya de Aïn Defla.
Dans un communiqué, ces mêmes services ont mis en garde les populations de Ksar El Boukhari, Ouled Hamza et des zones avoisinantes, les appelant à ne pas s'approcher des berges de l'oued tout au long de son cours.
Ils ont également recommandé aux citoyens des communes de Chahbounia et de Boughezoul de faire preuve de vigilance et de prendre toutes les précautions nécessaires à proximité de l'oued Touil.

Nabil B.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE À TIMIMOUN

Plus de 26 000 ha récupérés

UNE SUPERFICIE globale de 26 050 hectares de terres agricoles inexploitées, répartie à travers 30 périmètres agricoles, a été récupérée dans la wilaya de Timimoun. C'est ce qu'a indiqué avant-hier, l'antenne locale de l'office national des terres agricoles (ONTA).
A ce propos, Mustapha Hanani, responsable local de cet organisme a indiqué que cette procédure s'inscrit dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier agricole initié par l'antenne local de l'office national des terres agricoles, soulignant également que les terres agricoles récupérées seront affectées à d'autres agriculteurs et investisseurs sérieux.
Il est prévu également le lancement via la plateforme numérique de l'ONTA, une surface de 18 379 hectares de terres agricoles réparties à travers 14 périmètres agricoles dans cette wilaya, a-t-il ajouté.
S'exprimant lors d'une réunion consacrée à la situation des terres agricoles, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a souligné l'importance d'oeuvrer à prendre toutes les mesures nécessaires pour inclure les terres agricoles récupérées dans la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles dans l'objectif d'assurer une meilleure visibilité des potentialités offertes aux investisseurs dans le domaine agricole dans cette wilaya et par ricochet, contribuer à booster un secteur prometteur.
Il a dans ce sens exhorté les responsables des services concernés pour la poursuite des efforts fournis dans l'opération d'assainissement du foncier agricole, le traitement des dossiers en instances, et l'accompagnement sur le terrain des investisseurs.

R. R.

TIZI-OUZOU

Reprise du projet de parking à étages

Longtemps resté en suspens, le dossier du parking à étages de Tizi-Ouzou vient d'être remis sur la table. Dimanche dernier, le wali Abou Bakar Essedik Boucetta a présidé une réunion consacrée à l'identification d'un site adéquat pour accueillir ce projet d'importance capitale. Ce dernier vise à mettre fin au calvaire des automobilistes en matière de stationnement, tout en garantissant la sécurité des véhicules et en désengorgeant le centre-ville ainsi que les principaux axes routiers périphériques.



Ce projet, très attendu depuis de nombreuses années, avait été bloqué pour des raisons non élucidées. Sa relance marque cette fois-ci une volonté politique claire de redynamiser l'aménagement urbain. Le wali a d'ailleurs exprimé l'urgence d'agir, exhortant les responsables présents à débloquer le dossier sans délai.
À cet effet, il a ordonné aux directions concernées, Domaines, Construction, Industrie, Urbanisme, ainsi qu'à l'Agence foncière, d'examiner rapidement les terrains disponibles répondant aux critères techniques requis, afin de lancer les études et les travaux dans les meilleurs délais.
La réunion a également permis d'aborder d'autres projets d'aménagement en cours dans la commune de Tizi-Ouzou. Après avoir clôturé le point relatif au parking à étages, le wali, Abou Bakar Essedik Boucetta, a demandé une mise à jour sur l'état d'avancement de plusieurs espaces publics jugés stratégiques pour l'attractivité et la qualité de vie dans la ville.
Parmi les sites évoqués figurent le jardin Colonel Akli Mohand Oulhadj, situé juste en face du siège de la wilaya, ainsi que le jardin du 1er Novembre 1954, localisé le long de l'avenue Abane Ramdane. Ont également été cités la place du 17 Octobre 1961 et la place Tahar Djaout, qui jouxte la mosquée Arezki Charfaoui. Enfin, un point a été fait sur le parc situé à proximité du centre de formation professionnelle Kerrad Rachid, un espace vert appelé à jouer un rôle important dans le maillage urbain de la ville. Dans le même esprit, le wali a demandé au président de l'APC de Tizi-Ouzou de préparer les fiches techniques pour l'aménagement de sept nouveaux parcs dans la zone de la Nouvelle-Ville.
Ces projets s'inscrivent dans une dynamique de « reprise urbaine », dont l'objectif est d'améliorer significativement le cadre de vie des citoyens et de faciliter la mobilité dans la capitale du Djurdjura.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

PLUSIEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS À BÉNI-ABBÈS

Multisectoriels concernés

DE NOMBREUX projets de développement, couvrant l'ensemble des secteurs d'activités sont en cours de réalisation à travers la commune du chef-lieu de wilaya de Béni-Abbès. Cette opération a été menée dans le cadre du développement de ses infrastructures. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.
Dans ce cadre, un lycée de 1.000 places pédagogique est en cours de construction et devant améliorer les conditions de scolarité dans le cycle secondaire notamment au niveau du lotissement des 1.262 logements ruraux et des 140 logements publics locatifs, a précisé la même source.
Précisant également que les travaux de cet établissement scolaire affichent actuellement 20% de taux d'avancement et le projet qui devra être réceptionné en 2026, a nécessité un financement de 500 millions de DA (réalisation et équipement), soulignant également la réalisation en cours d'une école primaire au niveau du lotissement précité.
En outre, concernant le secteur de la santé, la commune de Béni-Abbès a bénéficié de la réalisation et l'équipement de deux nouvelles polycliniques et d'une salle de soins, respectivement dans les groupements urbains de Boussouar et El-Moustakbal, et ce à la faveur d'un financement public de plus de 400 millions DA, a fait savoir la même source.
Ces deux groupements urbains bénéficieront également d'une sûreté urbaine pour améliorer la protection des biens et des personnes et rapprocher les services de la Sûreté nationale du citoyen, a-t-on ajouté. Le secteur des ressources en eau verra lui aussi le renforcement prochain de ses infrastructures de stockage des eaux destinés à l'alimentation en eau potable (AEP) et aux besoins de la zone d'activités de Béni-Abbès qui s'étend sur cinq hectares, ont annoncé les services de la wilaya.
Il est question d'un château d'eau de 500 m3, d'un autre de 50 m3 pour la satisfaction des besoins de la zone d'activités, et de la réalisation et l'équipement d'une station de pompage d'eau potable d'une capacité de 500 m3.
Le même secteur a aussi bénéficié d'un projet de réalisation, actuellement en cours, d'un nouveau siège de la direction des ressources en eau afin d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires et de moderniser les infrastructures dans la wilaya, selon la même source.

R. R.

AMINE SOUFARI CHEF D'ORCHESTRE ET COMPOSITEUR AU JI :

«Ma baguette est algérienne, même sur les scènes européennes»

Entretien réalisé par Amel Saïdi

Né à Laghouat, Amine Soufari a grandi au rythme des musiques traditionnelles avant d'embrasser les scènes symphoniques internationales. Chef d'orchestre, compositeur et pédagogue, il fait dialoguer les héritages algériens, du chaâbi au kabyle, avec l'exigence de la musique classique occidentale. Porté par un profond attachement à son pays natal, il œuvre à faire rayonner la richesse musicale de l'Algérie sur les scènes du monde. Dans cet entretien accordé au Jeune Indépendant, il revient sur la passion fondatrice de son parcours musical.



Le Jeune Indépendant : Pour vous présenter aux lecteurs, comment définiriez-vous le chef d'orchestre et compositeur que vous êtes aujourd'hui ?

Amine Soufari : Je suis pianiste, compositeur, chef de chœur et chef d'orchestre. Aujourd'hui, mon activité principale se concentre sur la composition et la direction musicale, que ce soit à la tête d'un orchestre ou d'un chœur. Mon travail se situe à la croisée de plusieurs mondes : il puise dans la richesse de mes racines, notamment algériennes, tout en dialoguant avec les formes et les langages de la musique classique européenne. La musique symphonique, la musique vocale et la polyphonie sont au cœur de mon langage artistique. Elles permettent d'exprimer à la fois la puissance du collectif et l'intimité des voix. J'essaie de tisser des ponts entre les traditions musicales, avec une attention particulière à la transmission. La musique, pour moi, est d'abord une affaire de sensibilité partagée. Elle permet de nous rencontrer au-delà des langues, des origines et des parcours.

C'est à travers elle que j'ai appris deux nouvelles langues, découvert d'autres cultures, d'autres sensibilités. Les partitions, les poètes, les siècles traversés par la musique m'ont ouvert un monde. J'y ai trouvé une manière de me relier à l'autre.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous orienter vers la direction d'orchestre et la composition ?

Après avoir été formé à l'Institut régional de formation Musicale d'Alger, auprès de mes professeurs de piano Raouf Faci et Irina Khamkhoum, j'ai progressivement découvert l'univers de la musique symphonique. Assister aux concerts de l'Orchestre Symphonique National d'Algérie a été une révélation.

J'y ai vu des chefs venus du monde entier diriger avec une intensité et une maîtrise qui m'ont profondément marqué. Très tôt, j'ai su que je voulais aller au-delà de l'instrument, comprendre et porter une œuvre dans son ensemble.

J'ai eu la chance de participer à des masterclasses en Algérie, en Belgique et en Allemagne. Ces expériences m'ont fait prendre conscience que la direction d'orchestre est un art exigeant, qui ne s'improvise pas. Elle demande du temps, du travail, et une vision musicale profondément incarnée. De la même manière, la composition ne se limite pas à l'inspiration : elle exige rigueur, écoute et engagement sur le long terme.

J'ai ainsi choisi un parcours à la fois long et structurant : des études de musicologie, complétées par des formations approfondies en direction de chœur puis en direction d'orchestre. Ce cheminement m'a permis d'acquérir une maturité musicale réelle, récompensée par plusieurs premiers prix dans ces disciplines.

Quelles ont été les étapes clés de votre parcours musical, depuis vos débuts jusqu'à la scène internationale ?

J'ai grandi à Laghouat, au cœur du sud algérien, dans une famille où la musique tenait une place essentielle. Mon père, musicien, m'a transmis très tôt cette passion. Adolescent, je jouais dans des formations locales, notamment pour des mariages et des fêtes, parcourant l'Algérie au rythme des musiques traditionnelles et populaires. Cette immersion m'a donné une connaissance directe, vivante, de la richesse et de la diversité du patrimoine musical algérien. Très vite, j'ai ressenti le besoin d'approfondir cette pratique intuitive par une formation académique rigoureuse. À l'Institut de formation musicale d'Alger, j'ai obtenu un diplôme spécialisé en piano, major de promotion avec mention très bien et félicitations du jury. J'y ai découvert l'écriture musicale, le travail en ensemble, les bases qui allaient structurer tout mon parcours.

Mais je ne voulais pas m'arrêter là. J'étais très sollicité en Algérie, mais j'ai préféré quitter ce confort pour poursuivre mes études à l'étranger, avec un objectif clair : devenir chef de chœur, chef d'orchestre et compositeur. C'est un parcours exigeant, que j'ai mené avec détermination. Aujourd'hui, je suis fier d'avoir atteint cet objectif. Il est assez rare, je crois, pour un musicien algérien de pouvoir réunir ces trois formations à un niveau professionnel. Dans mon cas, c'est une particularité de parcours que je décris simplement comme une « triple couronne ».

J'ai aussi la chance aujourd'hui d'être programmé en tant que compositeur et chef d'orchestre dans des salles de concert à l'international. Je reçois régulièrement des commandes pour des ensembles en France, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis, à Berlin, à Dubaï, en Hongrie, en Chine ou en Italie.

C'est un privilège qui m'encourage à continuer d'explorer, de transmettre et de partager.

Vous vivez et travaillez en Europe depuis plusieurs années. Comment parvenez-vous à faire entendre la musique algérienne sur les scènes classiques et contemporaines ?

Mon parcours en musicologie, en écriture et en direction m'a permis de structurer une réflexion et de développer des outils concrets pour transmettre la musique algérienne à un public élargi. Mes études supérieures ont été une réponse à une question essentielle : comment faire entendre notre musique dans toute sa richesse stylistique et linguistique sur les scènes occidentales ? J'ai ainsi conçu des adaptations orchestrales et vocales en plusieurs dialectes-kabyle, chaoui, sahraoui, chaabi, raï, oranais- destinées à des orchestres symphoniques, des ensembles instrumentaux ou vocaux, professionnels comme amateurs, adultes ou enfants. L'enjeu est toujours le même : rendre cette musique vivante et accessible, sans jamais la simplifier ni la trahir, et lui permettre d'occuper pleinement sa place dans les langages musicaux contemporains.

Comment abordez-vous l'écriture quand il s'agit de faire dialoguer les répertoires algériens avec la tradition classique occidentale ?

L'Algérie est traversée par une diversité musicale remarquable. Chaque style -chaabi, raï, kabyle, chaoui, sahraoui…- porte une histoire, un territoire, une langue, un rapport singulier au rythme et à la voix. Mon travail consiste à faire dialoguer ces esthétiques avec les formes de la musique classique occidentale, non dans une logique de fusion superficielle, mais dans une recherche de sens et d'équilibre.

Je m'appuie sur l'écriture orchestrale et chorale pour révéler la richesse modale, rythmique et poétique de ces musiques. Il ne s'agit pas de les folkloriser, mais de les traiter avec le même degré d'exigence que le grand répertoire. Ce dialogue naît de la langue, du timbre, du souffle, des tensions internes propres à chaque tradition. Le résultat, je l'espère, est une musique enracinée, mais résolument ouverte à d'autres formats d'écoute, à d'autres scènes et à d'autres publics.

Vous avez récemment dirigé un projet à Marseille mêlant plusieurs langues. Quelle place donnez-vous à la diversité linguistique dans votre travail avec les enfants ?

Ce projet, dont le premier concert aura lieu le 17 juin à Marseille avec les enfants de l'école de la Busserine, est porté par l'ensemble C Barré dirigé par Sébastien Boin, en partenariat avec Le ZEF, Scène nationale de Marseille. J'y interviens en tant que compositeur et chef d'orchestre, avec la commande d'un cycle de quatre pièces intitulé Chants d'exil.

L'orchestre est composé d'enfants découvrant la musique pour la première fois, avec un instrumentarium original : mandolines, violoncelles, percussions et chœur. Beaucoup sont issus de familles algériennes ou comoriennes. Il était essentiel pour moi que cette diversité soit intégrée à la musique elle-même.

L'usage des langues arabe, comorienne et française reflète cette réalité. Ces langues font partie de leur quotidien, de leur histoire familiale, de leur environnement immédiat.

Intégrer le comorien, par exemple, c'est reconnaître une culture profondément ancrée dans les quartiers nord de Marseille, mais rarement représentée dans les répertoires classiques. À travers ce cycle, je souhaite faire entendre ces identités dans un cadre exigeant et collectif, où la musique devient un espace de mémoire, de rencontre et d'émancipation.

Vous avez travaillé avec des instruments méditerranéens dans ce même projet. Quelle est leur portée symbolique et pédagogique selon vous ?

Le choix des instruments -mandolines, percussions, violoncelles - est venu de l'ensemble C Barré, qui porte le projet. Ce sont les instruments joués par les musiciens professionnels de l'ensemble. Mon travail de composition s'est donc naturellement inscrit dans ce cadre, avec pour défi d'en faire un terrain d'invention et d'appropriation pour les enfants.

Envisagez-vous de développer des projets musicaux en Algérie dans les années à venir ?

Oui, plus que jamais. Je suis profondément déterminé à m'engager en Algérie dans un cadre exigeant, où je pourrais diriger, composer, former et partager l'expérience que j'ai acquise. Mon objectif est de contribuer à une réflexion renouvelée sur notre musique : sur la manière dont elle peut être pensée, écrite, et présentée dans une forme ambitieuse, alignée avec les standards des grandes maisons d'opéra, des orchestres et des ensembles internationaux.

Pour cela, il est essentiel de cibler les disciplines aujourd'hui sous-développées, et de poser les bases d'une formation rigoureuse. Il faut former de véritables chefs d'orchestre, compositeurs, musiciens conscients et engagés, capables de structurer le paysage musical de demain. En Algérie, je rencontre beaucoup de passion et d'envie. Mais cette énergie doit s'accompagner d'un cadre académique solide, permettant aux jeunes musiciens d'acquérir les moyens d'aller plus loin.

Je me rends chaque année en Algérie pour explorer ses régions, ses villes, et nourrir ainsi mon travail de compositeur et de chercheur. Je serais bien sûr fier et heureux de collaborer avec tout orchestre, chœur ou institution qui place le travail, l'exigence et la transmission au cœur de son projet. Mais je ne me contente pas d'attendre une invitation : j'ai déjà commencé à construire les bases d'un retour artistique structuré. Ce projet, que je développe avec conviction, se veut le reflet fidèle de mon parcours, de ma formation et de l'expérience acquise à l'international. **A. S.**

LIGUE 1 MOBILIS (26E J)

Le MC Alger reprend seul les commandes, le CRB accroché

Le MC Alger, large vainqueur de l'ES Sétif (4-1) lundi en clôture de la 26e journée de Ligue 1 Mobilis de football, a repris seul les commandes du championnat, profitant au passage de la défaite surprise vendredi de son ex-co-leader la JS Kabylie à domicile face à la JS Saoura (1-2), tandis que le CR Belouizdad s'est contenté du point du match nul en déplacement contre l'ASO (1-1) manquant ainsi l'occasion de se hisser à la deuxième position.

Dos au mur après une série en dents de scie, les hommes de Khaled Benyahia ont renoué de fort belle manière avec le succès en surclassant leur adversaire du jour grâce notamment à un doublé de son attaquant international guinéen, Bangoura.Un large succès qui permet au MCA (49 pts) de s'emparer seul de la première place du classement avec trois longueurs d'avance sur son dauphin la JSK, en plus d'un match en retard à livrer vendredi prochain contre son rival de toujours l'USM Alger. Les Vert et Rouge sont bien partis pour conserver leur couronne à quatre journées de l'épilogue.

Dans l'autre match au programme, le CR Belouizdad a laissé filer l'occasion de déloger la JSK de la deuxième place après son nul face à l'ASO Chlef (1-1). Les choses avaient pourtant bien commencé pour les visiteurs qui ont ouvert la marque dès la 3e minute par Abderrahmane Meziane. Nullement affectés, les hommes de Samir Zaoui ont réussi à remettre les pendules à l'heure grâce à une réalisation de Bounoua (51e).Avec ce semi-échec, le CRB reste scotché à la 3e place avec 45 unités à une longueur de la JSK et quatre du leader, tandis que l'ASO est logée à la 9e position. Dans les autres matchs de cette journée, disputés vendredi, samedi et dimanche, la JS Kabylie, battue à domicile face à la JS Saoura (1-2), a raté l'occasion d'occuper seule la tête du classement.Un coup d'arrêt pour les «Canaris», qui ont enchaîné auparavant une belle série de 9 matchs sans défaite.

De son côté, la JSS réalise une bonne opération en remontant à la 7e place avec 35 points, et assure quasiment son maintien.Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le Paradou AC a dicté sa loi face à une équipe de l'USM Alger qui peine à retrouver ses sensations, en s'imposant sur le score 3 à 1, grâce notamment à un doublé de Boulbina (4e, 90e+6), qui conforte sa position en tête du classement des buteurs du championnat avec 18 réalisations.

En bas du tableau, le MC Oran et l'Olympique Akbou, vainqueurs à domicile respectivement contre le NC Magra et l'USM Khenchela, sur le même score (2-1), ont réalisé une bonne opération dans la course au maintien.



Dans le même temps, l'ES Mostaganem a réalisé une mauvaise opération dans la course au maintien, en se contentant d'un nul à domicile face au MC El-Bayadh (0-0), alors que le CS Constantine a enchaîné, en battant à domicile l'US Biskra (3-0).L'ESM, qui espérait confirmer son réveil, s'est heurtée à une accrocheuse équipe du MCEB, qui repart avec un point précieux. La formation de

Mostaganem a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion de l'attaquant, Siam, en début de la seconde période (50e).Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC, qui reste sur un succès en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), a dû attendre le dernier quart d'heure pour battre la lanterne rouge l'US Biskra (3-0). Merbah (75e), Benchaïra (80e), Belhocini (84e), ont permis au CSC d'enchaîner et rejoindre l'ASO Chlef à la 9e place, avec 32 points chacun.Les Constantinois peuvent prétendre soigner leur classement, puisqu'ils

comptent trois matchs en retard. De son côté, l'USB, qui aligne un septième match sans victoire met déjà un pied en Ligue 2 amateur. Avec huit points de retard sur le premier non relégable, les Biskris auront besoin d'un miracle pour assurer leur maintien.

Résultats complets et classement

Vendredi 16 mai 2025 :

MC Oran - NC Magra	2-1
Olympique Akbou - USM Khenchela	2-1

Samedi, 17 mai 2025 :

JS Kabylie - JS Saoura	1-2
Paradou AC - USM Alger	3-1

Dimanche 18 mai 2025 :

ES Mostaganem - MC El-Bayadh	0-0
CS Constantine - US Biskra	3-0

Lundi 19 mai 2025 :

ASO Chlef - CR Belouizdad	1-1
MC Alger - ES Sétif	4-1

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	49	25
2). JS Kabylie	46	26
3). CR Belouizdad	45	26
4). ES Sétif	38	26
—). Paradou AC	38	26
6). USM Alger	36	25
7). JS Saoura	35	26
—). MC El-Bayadh	35	26
9). ASO Chlef	33	26
10). CS Constantine	32	23
11). MC Oran	30	25
12). O. Akbou	28	25
—). USM Khenchela	28	25
14). NC Magra	27	26
—). ES Mostaganem	27	26
16). US Biskra	20	26.

Ligue 2 amateur - Dettes : sept clubs sanctionnés par la LNFA

SEPT CLUBS pensionnaires de la Ligue 2 amateur de football, n'ayant pas assaini leur situation financière vis à de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), ont été sanctionnés par

défalcation de points sans pour autant avoir d'incidence sur le verdict final de la compétition conclue le week-end dernier.Les clubs concernés par ces sanctions sont : le SKAF Khemis Miliana (2 points), le SC Mecheria (2 points), l'Olympique Magrane (2 points), le MCB Oued Sly (2 points), le NRB Teleghma (1 point), l'IRB Ouargla (1 point), l'US Souf (1 point).

La commission de discipline de la LNFA a également infligé des sanctions à cinq clubs de la division Inter-Régions et deux de la Régionale.Par ailleurs, la LNFA a indiqué aux clubs réfractaires qu'elle n'accepterait aucun dossier d'engagement pour la nouvelle saison sans l'apurement total des dettes. A l'issue de la 30e et dernière journée de la Ligue 2 amateur, l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est) ont décroché l'accession en Ligue 1 Mobilis la saison prochaine, alors que l'IRB Ouargla, l'Olympique Magrane, l'US Souf, le SKAF Khemis-Miliana, le MCB Oued Sly et le SC Mecheria ont été relégués en division Inter-Régions.

USMA : ALLIK PRÉPARE SA RÉVOLUTION DE L'ÉTÉ

Les supporters voient en Saïd Allik l'homme de la situation et c'est avec une grande joie qu'ils ont reçu la nouvelle de son intronisation au poste de directeur général. Mais il faut savoir que le président historique du club de Soustara a hérité une situation catastrophique, en ce qui concerne notamment la qualité des joueurs que renferme l'actuel effectif. Cela est dû principalement aux erreurs de casting commises par l'ex-président Athmane Sahbane lors des deux derniers mercatos en été et en hiver, en engageant des joueurs avec des salaires faramineux, sans pouvoir apporter le plus escompté. S'ajoute à ça la méforme de certains cadres qui ont fait une saison loin des attentes. On cite, entre autres, Oussama Chita, Brahim Benzaza et Islam Merili, dont le niveau ne cesse de régresser, bien qu'ils aient la chance suffisante de jouer depuis l'entame de la saison. Selon les informations dont nous disposons, le nouveau DG n'est pas satisfait du rendement de plusieurs joueurs. Certes, il suit les matchs de l'équipe même après son retrait du club le mois de septembre dernier (il n'avait pas brigué un nouveau mandat à la tête du CSA, ndlr), mais il a eu l'occasion de la voir de près samedi dernier face au Paradou AC. Selon nos informations, Allik a été choqué des salaires que perçoivent certains joueurs, qui sont très bien rémunérés, mais qui produisent des performances très médiocres sur le terrain. Ainsi, il prévoit un grand ménage au terme de la saison écoulée. En effet, plusieurs éléments seront invités à négocier la résiliation de leur contrat juste après la finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad, qui devrait se jouer le 5 juillet prochain. Il faut s'attendre à un changement radical au sein de l'effectif du club, tout en gardant l'ossature. On cite notamment Oussama Benbot, Saâdi Radouani, Kevin Mudeko ou encore Salim Boukhanchouche. Cela dit, un grand chantier attend Allik afin qu'il redonne l'allure d'antan à cette équipe de l'USMA à partir de l'exercice 2025/2026.

Mohamed Amoura et Ibrahim Maza bientôt réunis en club

MOHAMED AMOURA et Ibrahim Maza sous les mêmes couleurs, non pas en sélection, mais en club ? Ce scénario, encore improbable il y a quelques mois, pourrait bien devenir réalité dans les prochaines semaines. L'idée fait déjà rêver les supporters des Fennecs. Selon les informations de la presse allemande, dont Kicker, le Bayer Leverkusen a fait du recrutement de Mohamed Amoura l'une de ses priorités pour le prochain mercato. L'international algérien de 25 ans, auteur d'une première saison très convaincante avec Wolfsburg (10 buts et 12 passes décisives en 31 matchs de Bundesliga), serait dans le viseur du récent vice-champion d'Allemagne. Un intérêt sérieux, puisque le cador de Bundesliga serait prêt à formuler une offre de 35 millions d'euros pour attirer le natif de Tahir, sous contrat avec Wolfsburg jusqu'en juin 2029. Un montant qui reflète la montée en puissance de l'attaquant algé Une connexion algérienne à Leverkusen ?

Et c'est là que le dossier prend une dimension encore plus intéressante : un autre international algérien en devenir (18 ans), Ibrahim Maza, a déjà signé au Bayer contre 12 millions d'euros, en provenance du Hertha Berlin.

Il pourrait donc voir son compatriote rejoindre son vestiaire. Alors que Xabi Alonso s'apprête à quitter le Bayer pour rejoindre le Real Madrid, la direction du club allemand semble vouloir capitaliser sur des profils prometteurs, mais déjà expérimentés. Mohamed Amoura, fort de ses 32 sélections (13 buts), représente à la fois une valeur sûre et un pari sur l'avenir. Une chose est sûre : l'idée de voir Amoura et Maza réunis sous le même maillot ne laisse personne indifférent, en Algérie comme en Allemagne. Reste à savoir si le Bayer et Wolfsburg, qui attendrait 50 M€ dans l'opération, parviendront à s'entendre, alors que Nottingham Forest, Liverpool et Arsenal sont aussi annoncés sur les rangs.

M. Sadi salue le parcours de la championne olympique Kaylia Nemour et l'encourage à poursuivre ses efforts

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a salué, lors de l'audience qu'il a accordée à la championne olympique, Kaylia Nemour, le parcours sportif remarquable de la gymnaste algérienne, et l'a encouragée à continuer à travailler avec sérieux pour maintenir ce haut niveau de performance, indique un communiqué du ministère.



L'audience, tenue au siège du ministère, a été une précieuse opportunité pour le premier responsable du secteur de saluer le parcours exceptionnel de la championne, Kaylia Nemour, qui a su, avec détermination et discipline, réaliser plusieurs exploits sur la scène internationale et honorer les couleurs nationales lors des plus grandes compétitions
sportives.Dans ce contexte, M. Sadi a insisté sur l'importance de maintenir ce
niveau d'excellence et de poursuivre le soutien aux talents sportifs nationaux, donnant des instructions aux services de l'administration centrale pour mettre à disposition tous les moyens matériels et logistiques nécessaires et assurer un accompagnement permanent à l'athlète et à son staff technique, en vue d'une préparation optimale aux prochaines échéances internationales, afin de consolider les chances de victoire et de consacrer l'excellence algérienne sur la scène sportive mondiale.A travers cette rencontre, le ministère des Sports réaffirme son engagement indéfectible à accompagner les élites sportives nationales et à réunir les meilleures conditions pour leur permettre d'exceller et de réaliser des performances à la hauteur de l'Algérie et des aspirations de son peuple.
La championne olympique Kaylia Nemour était accompagnée, à cette audience, de son entraîneur, Nadia Massi, de la présidente de la Fédération algérienne de gymnastique, Dahbia Ayad et de l'entraîneur national, Saâd-Eddine Hamici.
A noter, la championne olympique avait été reçue, la veille (lundi), par le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, qui a réitéré, à cette occasion, le soutien et l'accompagnement du Comité à la championne olympique dans sa nouvelle aventure et son parcours vers les prochains Jeux Olympiques de Los Angeles 2028.De son côté, la championne olympique a exprimé sa joie et sa satisfaction des bonnes conditions de préparation assurées en Algérie.

GOAL-BALL (MONDIAL DES CLUBS)

Les clubs algériens de goal-ball à la conquête de la Coupe du Monde des clubs

LES CLUBS de goal-ball de Dahra Mostaganem (dames) et de l'EF Boufarik (messieurs) représenteront l'Algérie à la 2? édition de la Coupe du Monde des clubs, prévue du 22 au 25 mai dans la ville d'Espoo, en Finlande. Ces deux équipes, qui participent à cette compétition pour la première fois, nourrissent l'ambition de faire bonne figure sur la scène internationale.
Chez les messieurs, l'EF Boufarik évoluera dans le groupe B aux côtés du NGA Lions (Lituanie), d'Old Power (Finlande) et de l'Instituto Athlon (Brésil). Le groupe A, quant à lui, est composé de Sesi SP (Brésil), Ivy (Japon), RGC Hansa (Allemagne) et GC Niksic (Monténégro).Chez les dames, Dahra Mostaganem est versée dans le groupe Y, avec Old
Power (Finlande), Füchse Berlin (Allemagne), ICEMAT (Brésil) et Aisti Sport (Finlande). L'autre groupe comprend Sesi SP (Brésil), South Australia (Australie), FIFH Malm? (Suède), RNC (Angleterre) et RGC (Allemagne).Le club de Mostaganem entamera la compétition jeudi avec deux rencontres : la première le matin contre le club allemand Füchse Berlin, puis en soirée face au représentant brésilien, ICEMAT. Le lendemain (vendredi), les coéquipières de l'internationale Bakhta Benallou disputeront deux autres matchs : contre Aisti Sport (Finlande) en matinée, puis contre Old Power (Finlande) dans l'après-midi.
De son côté, l'EF Boufarik débutera son tournoi jeudi matin face à l'Instituto Athlon (Brésil), avant d'affronter, vendredi, le NGA Lions (Lituanie) puis Old Power (Finlande).
La journée de samedi sera consacrée aux matchs de classement pour les 5? à 9? places, aux quarts de finale ainsi qu'aux demi-finales. La compétition se clôturera dimanche avec les petites finales et les grandes finales, aussi bien chez les dames que chez les messieurs.
Pour rappel, les clubs de Dahra Mostaganem (dames) et de l'EF Boufarik (messieurs) sont les champions d'Algérie en titre.

Les 1ers Jeux scolaires africains seront gratuits pour l'ensemble des pays participants

LA PARTICIPATION aux premiers Jeux scolaires africains, prévus cet été, dans quatre villes du nord-est de l'Algérie, sera gratuite pour l'ensemble des pays participants, a annoncé mardi à
Alger le président du Comité d'organisation de cette compétition, Amar Brahmia.
"La décision de décréter la gratuité de ces Jeux a été prise hier (lundi), en présence du ministre des Sports, Walid Sadi. Elle s'inscrit dans la philosophie de notre pays en ce qui concerne la solidarité de l'Algérie avec l'Afrique toute entière" a-t-il déclaré devant la presse, à l'issue de la deuxième et dernière journée des réunions avec les différents chefs de
mission africains, tenues à l'hôtel Golden Tulip de Baraki (Alger).De son côté, le premier vice-président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), Joao Manuel Da Costa Alegre Afonso a annoncé qu'outre le fait d'avoir décidé la gratuité de ces Jeux, "l'Algérie est en train d'étudier la possibilité d'affréter quelques vols charter", pour assurer le déplacement de certaines délégations, qui n'ont pas les moyens matériels et financiers d'effectuer le voyage."Ce qui serait une très bonne chose, car cela permettrait une plus grande participation aux Jeux et leur réussite par la même occasion" a-t-il estimé dans une déclaration à l'APS.Ces réunions avec les chefs de mission des 1ers Jeux scolaires africains ont débuté lundi à Alger, avec la participation des représentants des 54 Comités nationaux olympiques d'Afrique (CNOA).Ils ont profité de l'occasion pour évoquer les enjeux et les perspectives de cet événement majeur, ainsi que l'impact stratégique de ces Jeux sur la structuration du mouvement sportif africain et la promotion des valeurs olympiques à travers le continent.Organisés sous le haut patronage du président de la République, M.
Abdelmadjid Tebboune, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire (FISS), ces 1ers Jeux scolaires africains s'inscrivent dans une dynamique visant à accompagner les jeunes athlètes du continent vers des compétitions majeures, comme les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2025), prévus au mois de décembre prochain à Luanda (Angola), les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), prévus à Dakar (Sénégal), et
les Jeux olympiques de Los Angeles (2028).Ils se dérouleront du 25 juillet au 5 aout dans quatre villes algériennes : Skikda, Annaba, Sétif et Constantine, avec la participation de jeunes athlètes, âgés de 14 à 17 ans, de toute l'Afrique.Le programme des Jeux scolaires africains - Alger 2025 comprendra 25 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basketball 3x3 et le football.Pour les sports collectifs, chacune des sept zones de l'ACNOA aura la
possibilité de qualifier deux équipes nationales.Au-delà de la compétition, cet événement vise à promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes du sport, à révéler les futurs talents du continent, et à renforcer la coopération sportive entre les nations africaines.Il représente également une formidable opportunité pour l'Algérie de son engagement pour le développement du sport scolaire et sa capacité à accueillir de grandes manifestations internationales.



2025 : souveraineté des données et architectures de données décentralisées…

2025 va de nouveau marquer une montée en puissance de la souveraineté des données et des architectures de données décentralisées. Entre la complexité des cadres réglementaires (DMA, AI Act, NIS2, etc.) et l'essor des technologies distribuées, les entreprises cherchent à s'appuyer sur des approches résilientes pour concilier gestion des données, durabilité et compétitivité.



En 2025, une tendance technologique dominante dans notre région sera probablement la montée en puissance de la souveraineté des données et des architectures de données décentralisées. Avec l'augmentation des pressions réglementaires et des préoccupations liées à la confidentialité des données, les organisations adoptent de plus en plus de solutions leur permettant de garder le contrôle sur leurs données tout en utilisant des technologies distribuées et évolutives.

En dehors de l'IA, nous sommes particulièrement enthousiasmés par l'informatique de pointe (edge computing) et les avancées en informatique quantique, qui promettent de redéfinir la façon dont les entreprises abordent le calcul et le traitement des données à grande échelle.

L'IA, opportunité pour les entreprises d'améliorer l'expérience client de façon hyper-personnalisée.

L'intégration de l'IA offrira aux entreprises des opportunités d'améliorer l'expérience client de manière hyper-personnalisée, d'accroître l'efficacité opérationnelle et d'utiliser l'analyse prédictive pour prendre des décisions plus intelligentes.

Cependant, cela pose également des défis, notamment en matière de gouvernance des données, de déploiement éthique de l'IA et de conformité aux réglementations européennes comme le futur AI Act. Les entreprises devront mettre en place des systèmes robustes pour gérer les données en toute sécurité, garantir l'équité des algorithmes d'IA et maintenir la confiance de leurs clients. Digital Markets Act et AI Act : Les entreprises devront concilier conformité et innovation.

L'évolution du cadre réglementaire européen, en particulier avec des lois telles que le Digital Markets Act (DMA) et l'AI Act, aura un impact significatif sur la manière dont les organisations fonctionnent. Les entreprises devront concilier conformité et innovation.

De plus, la volatilité économique et la hausse des coûts de l'énergie inciteront les entreprises à optimiser davantage leurs opérations, stimulant la demande pour des technologies rentables et durables, comme les architectures cloud-native et sans serveur (serverless).

Les domaines clés pour les décideurs technologiques en 2025 : agilité et évolutivité des données, et gouvernance de l'IA.

Les décideurs technologiques devraient prioriser :

* Agilité et évolutivité des données : S'assurer de pouvoir gérer des volumes croissants de données en temps réel et en toute sécurité.
* Gouvernance de l'IA : Mettre en place des cadres pour un déploiement éthique de l'IA et assurer la conformité réglementaire.
* Résilience grâce à des stratégies multi-cloud : Adopter des plateformes permettant flexibilité et redondance entre les fournisseurs.
* Durabilité : Se concentrer sur l'informatique verte et les infrastructures économes en énergie pour atteindre les objectifs environnementaux et réduire les coûts.

2024 a été marqué par l'adoption accélérée de l'edge computing dans le commerce de détail et la fabrication.

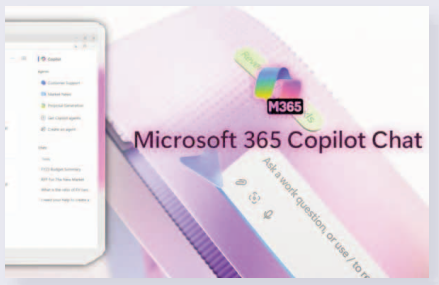
Le moins surprenant : La prolifération continue des outils d'IA dans tous les secteurs, comme prévu, étant donné l'élan des investissements et de la recherche en IA.

Le plus surprenant : L'adoption accélérée de l'edge computing dans des secteurs comme le commerce de détail et la fabrication, stimulée par la demande pour un traitement des données localisé et plus rapide. Cette évolution a mis en lumière la priorité accordée par les organisations à la réduction de la latence et à la prise de décision en temps réel.

En parallèle, un besoin encore très marqué de moderniser des applications critiques a également surpris. Ces projets, souvent motivés par des enjeux de time-to-market et de réduction des coûts de transformation, ont révélé un défi persistant pour de nombreuses entreprises.

Ce qui est remarquable, c'est que l'IA joue un rôle clé dans cette transition, notamment en aidant à automatiser et accélérer les processus de modernisation tout en minimisant les impacts opérationnels.

Microsoft lance ses Agents IA dans Copilot et une offre Copilot Chat illisible…



DANS un exercice de style particulièrement confus et manquant franchement de transparence, Microsoft a annoncé simultanément hier une nouvelle offre « Microsoft 365 Copilot Chat » (version bridée de son offre Microsoft 365 Copilot) et l'arrivée des agents IA dans ses IA professionnelles.

Google annonçait hier simplifier toute son offre d'IA Bureautique en supprimant son forfait Gemini for Workspace supplémentaire à 20€ et en intégrant ces fonctionnalités IA directement dans l'abonnement de la suite bureautique Google Workspace Business Standard moyennant une légère augmentation tarifaire.

Microsoft a choisi de poursuivre dans la complexité d'une offre déjà illisible avec Bing Chat, Copilot Gratuit, Copilot Chat (pour les abonnés Microsoft 365), Copilot Pro (payant dans certains pays mais pas tous, allez savoir pourquoi) et le très onéreux Microsoft 365 Copilot (28€ par mois avec engagement d'un an).

L'éditeur lance « Microsoft 365 Copilot Chat », une offre professionnelle à première vue gratuite mais en réalité en « Pay Per Use » (paiement à l'usage).

Microsoft essaye de nous faire croire qu'il s'agit là d'une offre plus accessible à son offre « Microsoft 365 Copilot ». Mais en réalité, c'est une offre différente à laquelle il manque en réalité l'essentiel : l'intégration aux outils Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Teams, OneNote et compagnie !

Vous n'y comprenez rien ? Normal. Nous non plus ! Heureusement, un petit tableau vient éclairer nos lanternes.

En réalité, « Microsoft 365 Copilot Chat » est une façon d'annoncer l'arrivée des agents dans « Copilot Chat », l'équivalent Microsoft de ChatGPT mais connecté à l'univers MS 365.

« Aujourd'hui, nous présentons Microsoft 365 Copilot Chat, une nouvelle offre qui ajoute des agents en paiement à l'utilisation à notre expérience de chat gratuite existante pour les clients professionnels de Microsoft 365 » explique l'éditeur. « Copilot Chat permet à l'ensemble de vos effectifs – des représentants du service client aux responsables marketing en passant par les techniciens de première ligne – de commencer à utiliser Copilot et ses agents dès aujourd'hui ».

Des Agents IA accessibles en Pay per Use avec des limites

En pratique, trois choses différencient ce « Microsoft 365 Copilot Chat » du « Copilot » gratuit accessibles à tous :

* Une intégration avec Copilot Pages pour collaborer en équipe autour des contenus générés par l'IA.
* La possibilité d'appeler (et de créer) des Agents IA qui permettent à tous les employés d'utiliser le langage naturel pour automatiser des tâches quotidiennes avec accès aux données Microsoft 365 comme les données clients ou les guides techniques dans Sharepoint. Le système est facturé à l'usage et reste sous le contrôle des équipes IT qui peuvent créer et déployer des agents pour toute l'organisation via Microsoft Copilot Studio.
* La gouvernance via Copilot Control System, l'outil d'administration de Microsoft 365 Copilot avec ses fonctionnalités essentielles de sécurité, notamment la protection des données d'entreprise (EDP), la gestion des accès, le contrôle de l'utilisation des agents Copilot, ainsi que des outils de mesure et de reporting.

Dit autrement, la vraie nouveauté est donc l'intégration du support des Agents IA (créés avec Copilot Studio) dans Copilot Chat. Sauf que cette utilisation n'est pas gratuite. Elle est facturée à l'usage et elle est limitée à un certain volume d'échange histoire de s'avérer moins intéressante qu'une offre Microsoft 365 Copilot pour les usages intensifs.

En outre, contrairement à « Microsoft 365 Copilot », l'offre « Microsoft 365 Copilot Chat » ne supporte pas les agents IA préconçus que Microsoft est en train d'infiltrer progressivement dans Microsoft 365 et plus encore dans Dynamics 365. De même, « Microsoft 365 Copilot Chat » ne donnera pas accès à l'une des nouveautés les plus attendues : les Copilot Actions!

Bref, plein de complexité au menu, plein de limites, et plein de restriction pour bien nous prendre la tête ! On ne vous cache pas que l'approche Google nous semble plus simple, plus intéressante, plus accessible et plus centrée sur les attentes des utilisateurs !

Ciblage publicitaire : Netflix et YouTube vont utiliser l'IA pour mieux interrompre votre film

Plus de publicités, grâce à l'IA.



À l'heure où les principaux services de streaming annoncent de plus en plus de publicités, deux autres leur emboîtent le pas - et utilisent l'IA. Deux grandes sociétés de médias, Netflix et YouTube, ont annoncé la semaine dernière leur intention d'utiliser de nouveaux formats publicitaires pour maintenir l'intérêt des utilisateurs, et toutes deux ont recours à l'IA.

Netflix "marie" les publicités avec les émissions

L'annonce de Netflix a été faite lors de son événement annuel Upfront destiné aux annonceurs. Grâce à une nouvelle plateforme publicitaire interne, Netflix Ads Suite, l'entreprise ajoute plusieurs formats publicitaires créatifs.
Parmi eux, un format publicitaire interactif qui utilise l'IA générative pour "marier instantanément les publicités des annonceurs avec les univers de nos émissions".
D'après la description de Netflix, il semble que ces publicités se fondront dans l'émission que vous regardez afin d'être moins intrusives (mais il faut espérer qu'elles soient suffisamment différentes pour qu'il soit clair qu'il s'agit d'une publicité).
Ces publicités seront diffusées à la fois en midroll et sur l'écran de pause, et comporteront des incrustations personnalisées, des boutons de second écran, etc. Le format sera disponible pour les annonceurs d'ici 2026.

Le format "Peak Points" de YouTube

L'annonce de YouTube a été faite au cours de 2025 Brandcast, son événement annuel pour les annonceurs.
Avec le format "Peak Points", les spécialistes du marketing peuvent cibler spécifiquement le moment le plus marquant d'une vidéo (ou celui où le plus grand nombre d'yeux regardent) pour y placer une publicité.
Bien que les publicités elles-mêmes ne soient pas créées par l'IA, YouTube affirme qu'il utilisera Gemini pour trouver le point le plus émotionnel qui, espérons-le, conduira à plus d'engagement et à plus de clics.
Dans une explication fournie à AndroidPolice, YouTube explique que le moment choisi pour les annonces Peak Points est "soigneusement étudié" afin d'être suffisamment proche du point principal pour qu'il soit toujours pertinent, mais pas trop pour qu'il soit perturbant.
La plupart du temps, explique l'entreprise, c'est après la fin du moment.
L'objectif est d'avoir une pause publicitaire "réfléchie" plutôt qu'une intrusion.

NotebookLM débarque sous forme d'app Android, comment utiliser sur votre smartphone

L'ASSISTANT de recherche surpuissant devient une application Android autonome. Une version iOS est en préparation.
L'assistant de recherche surpuissant de Google va avoir sa propre application, et les utilisateurs d'Android vont pouvoir le découvrir.
NotebookLM, qui a fait ses débuts l'année dernière, est un assistant de recherche IA gratuit (fonctionnant avec les capacités de compréhension multimodale de Gemini 2.0) qui vous aide à mieux comprendre n'importe quel sujet. Vous pouvez lui fournir un certain nombre de sources de données, notamment des fichiers PDF, des liens vers des articles, des liens vers des vidéos YouTube et des documents Google Docs ou Slides.

En donnant quelques exemples d'utilisation, Google indique qu'il est possible de faire des choses comme :

Télécharger des enregistrements, des chapitres de manuels et des documents de recherche pour décomposer des concepts complexes en termes simples.
Télécharger vos propres recherches pour créer un plan de présentation soigné, avec des points clés et des preuves à l'appui.
Télécharger des notes de brainstorming, des données d'études de marché et des informations sur les concurrents pour identifier les tendances actuelles, trouver de nouvelles idées de produits et découvrir des opportunités cachées.
Lors de son lancement, l'outil était réservé aux navigateurs. Mais Google le lance sous la forme d'une application Android autonome. Le listing de l'Apple app store indique une date de sortie au 20 mai, mais l'application est disponible au téléchargement dès à présent pour Android.

Comment fonctionne l'app NotebookLM ?

Voici comment fonctionne l'outil.
Pour commencer, vous ouvrez un nouveau carnet et y ajoutez vos fichiers, liens et documents. Une fois que NotebookLM dispose de vos informations, vous obtenez en retour un résumé qui reprend les informations de toutes vos sources. Toutes les informations contenues dans le résumé sont citées, ce qui vous permet de savoir d'où elles proviennent.
Vous pouvez ensuite prendre ce résumé et le présenter dans le style qui vous aide le plus à apprendre - un résumé écrit, un résumé audio ou même une session de podcast où vous entendez deux animateurs discuter de votre sujet.
Vous pouvez même les interrompre pour leur poser des questions ou orienter la conversation dans une nouvelle direction, comme si vous étiez un invité du podcast. Il y a un délai de quelques secondes entre le moment où les animateurs vous reconnaissent et celui où ils répondent à votre question, ce qui fait que ce n'est pas vraiment fluide. Mais lorsque j'ai essayé cette fonction, je l'ai trouvée très amusante.
Google prévient que NotebookLM n'est pas toujours correct.

Microsoft Fabric évolue vers une meilleure intégration des données et des agents d'IA

LA PLATEFORME d'analyse se dote de nombreuses nouvelles fonctionnalités.
Deux ans après le lancement de Fabric, la plateforme d'analyse unifiée et complète de Microsoft, l'entreprise a dévoilé de nouvelles fonctionnalités lors de sa conférence Build 2025. Ces innovations témoignent de la maturation des fonctions de base de données, de reporting et d'IA de Microsoft. Microsoft Edge intègre trois nouvelles fonctionnalités d'IA, dont une pour les PDF

Les nouveautés de Fabric

Une méthode automatisée permettant aux non-codeurs de réaliser des simulations de jumeaux numériques, appelée « générateur de jumeaux numériques dans Microsoft Fabric Real-Time Intelligence »
La possibilité de créer des tableaux de bord de données en langage naturel grâce à une version intégrée du chatbot d'IA Gen Copilot de Microsoft
La possibilité d'intégrer des données « semi-structurées » dans Fabric grâce à l'intégration de Cosmos DB, la base de données NoSQL de Microsoft
Un service d'agent permettant d'acheminer les données du référentiel OneLake de Microsoft vers Copilot Studio
Utilisation de rapports pour déclencher automatiquement des flux de travail
L'outil de création de jumeaux numériques, actuellement en préversion publique, vise à surmonter les obstacles tels que « la fragmentation des sources de données, l'incohérence de la qualité des données et les défis en matière de gouvernance et de sécurité », explique Microsoft.

Certaines personnes n'ont besoin que de 4 heures de sommeil par nuit !



SELON les scientifiques, c'est une mutation du gène hDEC2 qui est à l'origine de ce fait, en effet, cette mutation génétique diminue la longueur idéale du sommeil qui est généralement de 7 à 8 heures à seulement 4 heures.
Les personnes qui ont cette mutation n'ont besoin que de cette durée pour passer une longue journée sans ressentir de la fatigue ou n'importe quel autre symptôme dû au manque de sommeil.

A Cuba, prendre les auto-stoppeurs est obligatoire pour les véhicules gouvernementaux !



L'AUTO-STOP est une pratique historiquement répandue dans le monde et donc il y a très peu d'endroits dans le monde où il existe des lois pour restreindre cette pratique, comme par exemple aux États-Unis, certains gouvernements locaux ont des lois interdisant l'auto-stop, sur la base de la sécurité des conducteurs et des auto-stoppeurs. Cependant, dans tous les pays d'Europe, il est légal de faire du stop, et dans certains endroits, cette pratique est même encouragée.
À Cuba, les véhicules du gouvernement sont tenus par la loi de prendre tout auto-stoppeur, si l'espace du passager est disponible.
L'auto-stop est encouragé à Cuba et les Cubains ont souvent recours à l'auto-stop comme un moyen de transport gratuit et disponible.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Google Street View : Découvrez ce simulateur interactif de road trip en ligne



COLLABORATION

Parcourir les États-Unis à 5 km/h sans bouger de chez soi, c'est le pari décalé d'Internet Road Trip, un parcours virtuel piloté en temps réel par des centaines d'internautes et utilisant Google Street View

Visiter les États-Unis… depuis chez soi. C'est le concept insolite proposé par Internet Road Trip, un simulateur de voyage collaboratif basé sur Google Street View. Déjà près de 900 internautes ont embarqué. Le principe : une voiture virtuelle progresse sur les routes américaines via des captures d'écran successives de Street View. Toutes les neuf secondes, les participants votent pour déterminer la direction, la station de radio à écouter ou même s'il faut klaxonner, raconte un journaliste de 404 Media, lui-même du voyage.

L'itinéraire, parfois ponctué d'échanges vifs entre participants, évolue ainsi, mètre après mètre, en fonction des choix collectifs. Le départ a été donné dans l'Etat américain du Maine. Un serveur Discord dédié permet aux utilisateurs de discuter en direct de la route à suivre. Sur le site, le chat défile en parallèle : « On a l'impression que tout le serveur est dans la voiture avec vous, tous criant depuis la banquette arrière. »

Une progression laborieuse

« Si nous sortons du chemin, je jure que j'exploserai en poissons en plastique », a par exemple écrit un participant internaute. « Gauche, gauche, gauche », a hurlé un autre à une intersection. « FRAPPEZ-LES », a quant à lui commenté un autre joueur. L'objectif ? Traverser les 50 États américains et atteindre le Canada. Le rythme est lent car la voiture peine à avancer à plus de 5 km/h en moyenne.
Les joueurs hésitent souvent et reviennent régulièrement sur leurs pas, avec à la clé des déplacements minuscules. Selon les modérateurs du Discord, il faudrait environ dix mois pour relier le Maine à Las Vegas si la progression reste la même. À l'origine du projet, on trouve Neal Agarwal, un développeur déjà connu pour ses expériences interactives en ligne.
« J'avais l'idée de "Twitch joue à la voiture autonome" depuis longtemps, mais ce n'est probablement pas autorisé sur la voie publique, alors c'est la meilleure solution », a-t-il confié.

Etats-Unis : La famille de la femme abattue pendant l'assaut du Capitole va toucher 5 millions de dollars



L'ADMINISTRATION Trump a donné son accord pour verser près de 5 millions de dollars à la famille d'Ashli Babbitt, tuée pendant l'assaut du Capitole en 2021
C'était le 6 janvier 2021. Ce jour-là, une foule de supporters trumpistes voulant faire annuler l'élection de Joe Biden prennent d'assaut le Capitole, à Washington.
Ashli Babbitt, 35 ans, est alors tuée par un agent de police quand elle essaye de grimper par une fenêtre vers les bureaux du président de la Chambre des représentants.

Un avion Lufthansa vole sans pilote pendant 10 minutes après l'évanouissement du copilote

Un avion de la Lufthansa, avec 205 personnes à bord, a volé sans pilote pendant 10 minutes après que le copilote s'est évanoui alors qu'il était seul dans le cockpit, selon un rapport de l'autorité espagnole d'enquête sur les accidents.

LE CAPITAINE avait brièvement quitté le cockpit pour aller aux toilettes lorsque le copilote s'est évanoui. Au total, 199 passagers et six membres d'équipage se trouvaient à bord de l'Airbus A321 pour un vol reliant Francfort à Séville, en Espagne, le 17 février 2024, indique le rapport de l'agence CIAIAC.
L'avion a continué de voler de manière stable grâce au pilote automatique actif, mais le copilote a manipulé les commandes involontairement, peut-on lire dans les colonnes de CNN. Un contrôleur aérien a tenté de joindre le copilote trois fois, sans succès.
Le rapport indique que le commandant de bord est revenu des toilettes et a tenté d'ouvrir la porte du cockpit avec un code d'ouverture classique. Il a fait cinq tentatives et un membre de l'équipage a lancé un appel interphone vers le poste de pilotage. En l'absence de réponse, le commandant de bord a utilisé un code d'urgence pour accéder au cockpit et a repris le contrôle de l'appareil.

Vol détourné

Le copilote a reçu les premiers soins de l'équipage et d'un médecin, qui voyageait comme passager. Alors qu'il avait repris connaissance, le commandant de bord a décidé de dérouter le vol vers l'aéroport Adolfo Suárez Madrid-Barajas, où il a atterri environ 20 minutes plus tard. Une fois à Madrid, le copilote a été transféré à l'hôpital où il est resté quelques heures.
Une enquête a déterminé que l'incapacité du copilote était le symptôme d'une affection neurologique préexistante dont il ignorait l'existence et qui n'avait pas été détectée lors de son examen médical aéronautique, indique le rapport.
Les autorités espagnoles ont décrit l'incident comme une "circonstance extraordinaire" et ont déclaré que les capitaines étaient formés pour les situations où un autre pilote se retrouve dans l'incapacité de voler.
Bien que rares, des incapacités en vol – y compris la mort subite de pilotes – se produisent, a déclaré la CIAIAC, citant divers rapports.
L'autorité a déclaré avoir identifié 287 incapacités de pilotes en vol dans une base de données de rapports d'événements de transport, gérée par la Commission européenne, au cours de la période 2019-2024.



79% d'arbres brulés en plus: l'inquiétant bilan des incendies de l'Amazonie



Malgré une baisse significative de la déforestation, l'Amazonie reste en proie à de nombreuses menaces, telles que les incendies. D'origine humaine pour la plupart, ils ont été aggravés en 2024 par des conditions climatiques plus que défavorables, facilitant la propagation des flammes. Une situation particulièrement inquiétante pour la forêt la plus précieuse du monde.

La superficie végétale détruite par des incendies au Brésil a augmenté de 79% en 2024 à 30,8 millions d'hectares, supérieure à celle de l'Italie, selon un rapport de la plateforme de surveillance MapBiomas publié mercredi.
Il s'agit de la plus grande surface partie en fumée dans le pays d'Amérique latine sur un an depuis 2019.
L'Amazonie, gigantesque région naturelle à l'écosystème crucial pour la régulation du climat, a été la plus affectée avec quelque 17,9 millions d'hectares ravagés, soit 58 % du total, et plus que l'ensemble des surfaces brûlées dans tout le pays en 2023, précise l'étude.
L'année 2024 a été "atypique et alarmante", résume Ane Alencar, coordinatrice de MapBiomas Incendie, la plateforme de surveillance de l'Observatoire du climat brésilien.

Sécheresse, canicule et pyromanes

Selon les données officielles, plus de 140 000 départs de feux ont été enregistrés en 2024, du jamais vu en 17 ans et une augmentation de 42 % comparé à 2023.
Les scientifiques estiment que l'ampleur de ces incendies est liée au réchauffement climatique, qui rend la végétation plus sèche, facilitant la propagation des flammes.

Mais ils sont dans pratiquement tous les cas provoqués par l'Homme.

Mme Alencar alerte en particulier sur les incendies qui ont touché les forêts, zones clés pour la capture de carbone responsable du réchauffement climatique: 8,5 millions d'hectares ont été dévastés en 2024, contre 2,2 millions en 2023.
Et pour la première fois en Amazonie, il y a eu plus de forêts brûlées que de pâturages.
"C'est un indicateur négatif, parce qu'une fois que les forêts succombent au feu, elles restent très vulnérables à de nouveaux incendies", prévient Ane Alencar.
Ces résultats sont particulièrement mauvais pour le président Luiz Inacio Lula da Silva, alors que la ville amazonienne de Belem doit accueillir la conférence des Nations unies sur le climat COP30 en novembre.
C'est d'ailleurs l'État du Para (nord), dont Belem est la capitale, qui a le plus souffert des incendies en 2024, avec 7,3 millions d'hectares dévastés, environ un quart du total national.

Préparer la COP30 en novembre

Le dirigeant de gauche Lula a fait de la protection de l'environnement l'une des priorités de son mandat. La déforestation s'était d'ailleurs inscrite en baisse de plus de 30 % sur un an au mois d'août, d'après les statistiques officielles, un plus bas en neuf ans.
Certains pratiquent le brûlis pour nettoyer des champs destinés aux cultures ou à l'élevage, ou mettent le feu à des zones de forêt pour s'approprier illégalement des terres.
"Les impacts de cette dévastation soulignent l'urgence d'agir (...) pour contenir une crise environnementale exacerbée par des conditions climatiques extrêmes, mais déclenchée par l'action humaine, comme ce fut le cas l'an passé", a insisté Mme Alencar.
À la COP30, le Brésil aura la lourde tâche d'essayer de mener à des avancées vers les objectifs de l'Accord de Paris, alors que le nouveau président américain Donald Trump a annoncé que les États-Unis allaient de nouveau s'en retirer.
Le but principal de l'Accord de Paris est de "maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels", avec un objectif à terme "à 1,5 °C", selon la COP.

Amazonie brésilienne : derrière la plus grande forêt du monde, un territoire sans foi ni loi



Plus long fleuve du monde

Déforestation illégale, mines sauvages, urbanisation anarchique, trafic de drogue, misère… Le photographe Tommaso Protti, qui a travaillé sous l'égide de la fondation Carmignac, a exploré en profondeur la réalité de l'Amazonie brésilienne.
L'Amazone traverse ici l'Etat d'Amazonas, le plus vaste des neuf Etats brésiliens qui constituent l'Amazonie légale. Plus long fleuve du monde devant le Nil, il mesure 6900 kilomètres, de sa source, dans les Andes péruviennes, à son embouchure, dans la baie de Guajará.

L'un des principaux axes du trafic de drogue

A Belém, dans l'Etat du Pará, ces accrocs au crack vivent dans un logement social abandonné dans le quartier pauvre de Vila da Barca. L'Amazonie brésilienne est devenue l'un des principaux axes du trafic de drogue en Amérique latine, alimentant le marché intérieur et la demande internationale.

Expansion urbaine

A Manaus, dans l'Amazonas, les résidents du quartier Viver Melhor (Vivre mieux) se retrouvent le soir dans de petits fast-foods au pied de leur immeuble. Inauguré par l'ancienne présidente Dilma Rousseff en 2015, c'est le plus grand ensemble de logements sociaux du Brésil. 55 000 personnes y habitent.
Jungle des favelas Dans la lointaine périphérie de Manaus, les taudis de Monte Horebe grignotent peu à peu la forêt. Chaque année, des milliers de nouveaux arrivants, poussés par la pauvreté des campagnes et par la défaillance des services publics dans les petites villes de l'intérieur, viennent gonfler les bidonvilles de la plus grande cité amazonienne. Avec deux millions d'habitants, Manaus, fondée au XVIIe siècle par les colons portugais, est aussi la ville la plus riche de la région : une zone franche y a été créée en 1967 pour développer l'économie locale, et de nombreuses usines (électronique, informatique, mécanique) s'y sont implantées, attirant une main-d'œuvre bon marché.

Petits paysans contre grands propriétaires terriens

Les paysans sans terres du camp Hugo Chavez occupent depuis 2014 cette ferme abandonnée à Marabá, dans le Pará. L'organisation des paysans sans terres combat les réformes agraires au Brésil et subit régulièrement des attaques de la part des fazendeiros (les grands propriétaires terriens), parfois par des hommes armés, comme ce fut le cas ici en 2017.

Une forêt ravagée

Les incendies de l'été 2019 ont mutilé la forêt protégée de Jacundá (Etat de Rondônia). Les brûlis agricoles sont ici la première cause de déforestation.

Incendies volontaires

En août dernier, le feu faisait rage dans la forêt près de Porto Velho, dans l'Etat de Rondônia. En Amazonie, la majorité des incendies sont d'origine agricole : la culture sur brûlis, utilisée pour fertiliser les terres, reste très répandue. Problème : en bordure de forêt, lorsque les flammes échappent au contrôle des agriculteurs, elles peuvent être dévastatrices. Le feu est aussi utilisé pour défricher illégalement les zones boisées ou pour brûler les résidus de la déforestation, afin d'accaparer des terres. Fin août, face à l'ampleur des incendies et à la pression internationale, le président Jair Bolsonaro a ordonné par décret la suspension des brûlis agricoles pendant deux mois.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



C'est quoi la Maladie de Charcot de type 2 ?

On connait la maladie de Charcot, moins la "maladie de Charcot-Marie-Tooth" (CMT), aussi appelée "neuropathie sensitivomotrice héréditaire (NSMH)". "La maladie de Charcot-Marie-Tooth ne doit pas être confondue avec la maladie de Charcot, également connue sous le nom de Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA), qui conduit au décès dans les trois ans suivant le diagnostic" nous précise d'emblée le Professeur Shahram Attarian, Chef de Service des Maladies Neuromusculaires et de la SLA à la Timone. Ce sont deux maladies très différentes. Charcot-Marie-Tooth n'impacte pas la longévité.

C'est quoi la maladie de Charcot de type 2 ?

Elle touche environ 1 personne sur 2 500. Cette maladie fait référence à un sous-type de la maladie de Charcot-Marie-Tooth. C'est une neuropathie qui touche les nerfs moteurs (ceux qui contrôlent les mouvements musculaires) et les nerfs sensitifs (ceux qui envoient les informations sensorielles au cerveau). Il existe environ 120 formes de maladie de Charcot-Marie-Tooth.

La maladie rare la plus fréquente

"Imaginez les nerfs de notre corps comme le système électrique qui relie différentes parties de notre maison. Dans cette analogie, notre cerveau agirait comme la centrale électrique, la moelle épinière comme les lignes de haute tension, et les nerfs eux-mêmes comme les fils électriques qui alimentent chaque pièce en électricité. Ces 'fils' sont constitués d'une gaine protectrice et d'un conducteur interne, semblable au cuivre dans un câble électrique, qui transmet les signaux. La maladie de Charcot-Marie-Tooth se caractérise par une détérioration de ces 'fils électriques', affectant la manière dont les signaux sont envoyés à travers le corps." On distingue principalement deux formes de cette maladie, basées sur la partie du 'câble' qui est endommagée :

► Charcot-Marie-Tooth type 1 : concerne la détérioration de la gaine de myéline, l'enveloppe protectrice du nerf. Cela équivaut à l'endommagement de l'isolant autour d'un câble électrique, perturbant le flux d'électricité.

► Charcot-Marie-Tooth type 2 : affecte directement l'axone, ou le 'conducteur' interne du nerf

Quelles sont les causes de cette maladie ?

La maladie de Charcot-Marie-Tooth est d'origine génétique. Elle peut être transmise selon trois modes :
Un mode dominant autosomique, ce qui signifie que lorsque l'un des deux parents est porteur du gène, il a un risque sur deux de le transmettre à son enfant.
Un mode récessif : pour que la maladie se transmette, il faut que les deux parents aient la maladie génétique.
Un mode lié à X : Dans ce cas transmis par la mère, le gène se situe sur le chromosome X, qui détermine le sexe.
Pour distinguer si une personne est atteinte du type 1 ou du type 2 de la maladie de Charcot-Marie-Tooth, il est nécessaire de réaliser un examen appelé électromyogramme. "Le CMT1A représente plus de 60% des maladies de Charcot-Marie-Tooth, c'est l'anomalie la plus fréquente", commente le Pr Shahram ATTARIAN.
Quels sont les symptômes ?
Ils peuvent se manifester tôt dans l'enfance ou se développer pendant l'adolescence. Ils comprennent
des faiblesses musculaires avec atrophie,
un manque de sensibilité dans les pieds
une déformation des pieds (pieds creux),
des mollets très fins,
l'absence de réflexe tendineux au niveau des chevilles
un manque d'équilibre lié à la perte de sensibilité. Plus tard dans l'évolution, les anomalies sensitivo-motrices peuvent atteindre les mains en "forme de gant". En pratique dans la vie quotidienne, la maladie de Charcot-Marie-Tooth entraîne une difficulté pour marcher qui se traduit par des pieds tombants. Les patients doivent lever la jambe pour ne pas heurter le sol. Les gestes fins avec les mains (ouvrir une bouteille, manipuler les clefs, se boutonner…) sont également compliqués.
"De plus, les patients souffrent de douleurs multiples et de la fatigue", développe le spécialiste.

10 à 15 ans d'errance diagnostic avant de savoir

L'errance diagnostique est souvent très longue. Il peut se passer 10 à 15 ans avant que le diagnostic soit posé. Il repose sur l'examen clinique, l'interrogatoire pour connaître les antécédents familiaux et l'électromyographie. Des analyses génériques confirment le diagnostic.

Elle peut être posée 10 à 15 ans après l'apparition des premiers symptômes...

Aucun traitement pour guérir cette maladie

A ce jour, aucun traitement ne permet de guérir la maladie de Charcot-Marie-Tooth. Toutefois, des approches sont disponibles pour soulager les symptômes et prévenir l'aggravation de la condition.
La rééducation par la kinésithérapie et l'utilisation de médicaments antidouleur constituent les piliers de cette prise en charge.
De plus, le recours à des semelles orthopédiques, des chaussures adaptées ou des attelles peuvent s'avérer bénéfiques pour améliorer le quotidien des patients.
les essais thérapeutiques sont principalement dirigés vers la forme la plus commune de cette maladie, la CMT1A. Bien que les essais médicamenteuses soient limitées pour la majorité des CMT2, des thérapies géniques prometteuses sont à l'étude sur des modèles animaux. Toutefois, leur application chez l'humain n'est pas encore à portée de main.
Il est important de noter que la progression de cette maladie est généralement très lente, mais elle peut varier considérablement en fonction de nombreux facteurs encore incomplètement compris.

Cancer de la vessie : espérance de vie, 1er signe d'alerte

Il touche majoritairement les personnes âgées de plus de 60 ans, les hommes et les fumeurs.
Le cancer de la vessie touche entre 13 000 et 20 000 personnes et cause 5000 décès. Il touche majoritairement les personnes âgées de plus de 60 ans, les hommes et les fumeurs. C'est le 7e cancer le plus fréquent en France. La principale mesure de prévention du cancer de la vessie est de ne pas fumer.

C'est quoi un cancer de la vessie ?

Le cancer de la vessie se développe le plus souvent à partir de la muqueuse de la vessie, sur l'épithélium urothélial, d'où le nom de carcinome urothélial qui lui est également donné. On distingue deux types de cancer de la vessie :

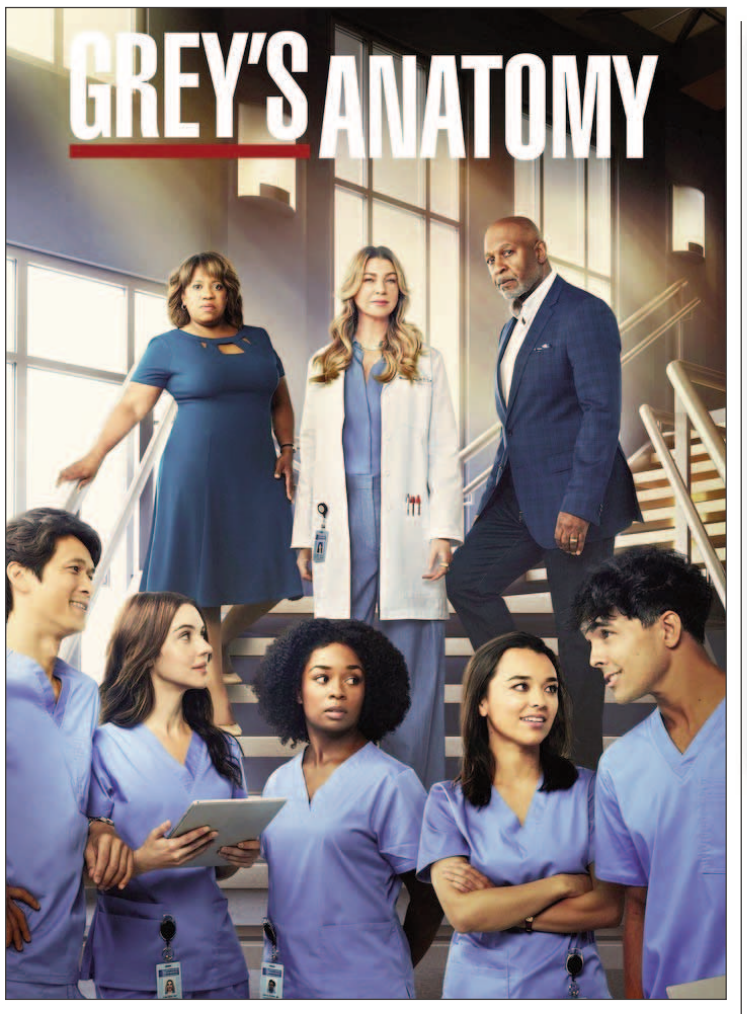
superficiel, c'est-à-dire limité à la muqueuse de la vessie,
invasif, atteignant une couche tissulaire plus profonde de la vessie appelée musculeuse. Celui-ci est plus violent et nécessite un traitement beaucoup plus lourd.
Le stade correspond au degré de gravité du cancer en fonction de la taille de la tumeur initiale et de sa propagation. Les médecins utilisent la classification dite "TNM", T concernant la taille de la tumeur (qui va de 0 à 4), N indiquant l'éventuelle présence de ganglions touchés (de 0 à 3) et la lettre M pour la présence de métastases (0 à 1). Plus les scores sont élevés, plus sombre est le pronostic.

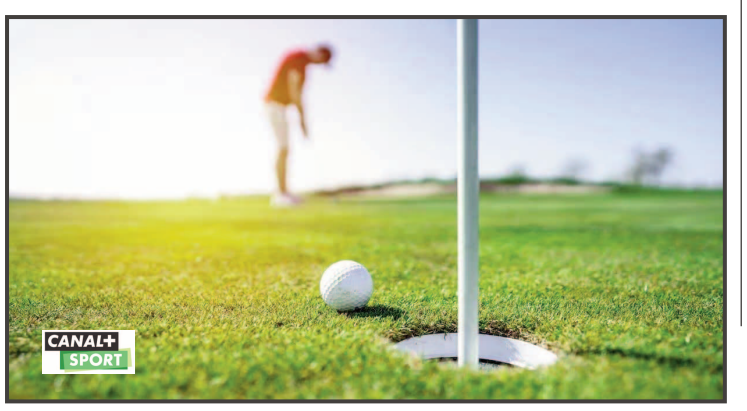
Quels sont les symptômes d'un cancer de la vessie ?

"Le principal symptôme du cancer de la vessie est la présence de sang dans les urines (hématurie), qui peuvent être roses ou rouges foncé selon l'intensité du saignement".
Une hématurie macroscopique (visible à l'oeil nu) révèle dans 80% des cas un cancer de la vessie. "Les autres symptômes qui peuvent alerter vont des brûlures urinaires aux douleurs dans le bas du dos en passant par les infections urinaires à répétition ou aux spasmes de la vessie",

Quelle est l'espérance de vie avec un cancer de la vessie ?

Quand le cancer de la vessie est pris à temps, la survie est supérieure à 80% à 5 ans. Si le diagnostic est réalisé plus tard, la survie tombe à 50% et 5% au stade métastatique.
Pour anticiper d'éventuelles rechutes, les personnes touchées par le cancer de la vessie devront être suivies régulièrement toute au long de leur vie.





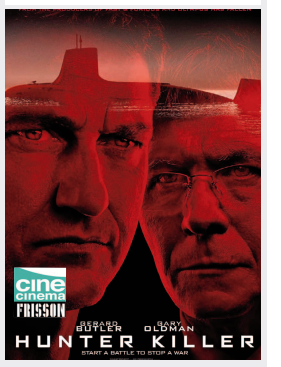




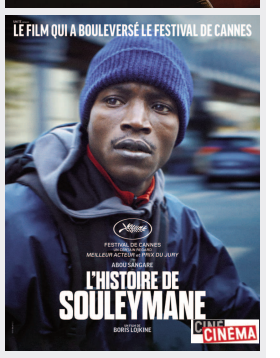


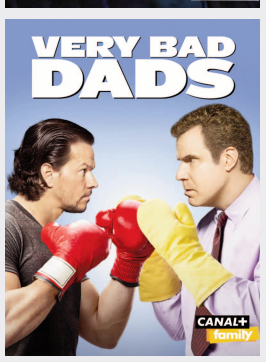


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série hospitalière - Etats-Unis 2024 — TF1
Grey's Anatomy

21h05 Téléfilm France - 2025 — France 2
Le combat d'Alice

21h00 Jeu - (2025 France) — M6
Top chef

21h05 Football : Ligue Europa — CANAL+
Tottenham / Manchester United

20h50 Magazine de société — W9
France
Enquêtes criminelles

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2018
Hunter Killer

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Cinéma - 2024 — CINE+ PREMIER
Bob Marley : One Love

21h10 Le 5e tour — CANAL+ SPORT
Golf

21h00 Cinéma France - 2024 — CINE+ CINEMA
L'Histoire de Souleymane

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2015
Very Bad Dads

21h15 Comédie — TMC
France - 2006
Camping

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (Etats-Unis - 2021)
Saison 1 - Épisode 1/2

Yellowjackets

En 1996, des lycéennes, membres d'une équipe de football sont rescapées d'un accident d'avion dans les forêts denses du Canada. Vingt-cinq ans après la tragédie, Jessica Roberts, une journaliste du journal "Star Lodger", enquête sur les évènements qui ont conduit à certaines d'entre elles de survivre dans cette nature inhospitalière. Elle essaie d'interroger Shauna, Taissa et Natalie dont l'existence a été bouleversée. Les trois femmes semblent conserver un lourd secret.

22h55

Série humoristique (France - 2021)
Saison 1 - Épisode 1/2

Désordres

Florence passe une bonne partie de la journée à la préfecture afin de régulariser la situation de Lucy sa femme de ménage qui attend ses papiers. Elle reçoit un appel de sa fille qui a oublié ses affaires de danse. Florence croise au cours Valentin qui l'invite à dîner. De son côté, Béatrice, qui a besoin d'argent, tente de la convaincre de participer à une vaste campagne publicitaire pour une célèbre marque de saucisses.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	03:21	03:28	03:44	03:53	03:50	03:56	04:01
Dohr	12:26	12:30	12:44	12:35	12:51	12:56	12:59
Açr	16:16	16:20	16:33	16:16	16:40	16:45	16:47
Maghrib	19:35	19:38	19:52	19:33	19:59	20:03	20:06
Icha	21:17	21:19	21:32	21:05	21:39	21:43	21:45

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8194 – MERCREDI 21 MAI 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	16°
Oran	24°	16°
Constantine	23°	11°
Ouargla	40°	24°

DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE PRÉMÉDITÉ À GAZA

Pedro Sanchez appelle à l'exclusion d'Israël de l'Eurovision

Le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, a appelé à l'exclusion d'Israël du concours Eurovision de la chanson, appelant à la fin des «doubles standards» dans le monde de la culture.

«Personne ne s'est indigné lorsque la Russie a été exclue des compétitions internationales après l'invasion de l'Ukraine. Il ne devrait pas en être autrement pour Israël», a affirmé Sánchez lundi au cours d'une conférence sur l'impact économique de la culture en Espagne. «Ce que nous ne pouvons pas permettre, ce sont des doubles standards. Israël ne devrait pas participer à l'Eurovision», a-t-il insisté.

«L'engagement de l'Espagne en faveur du droit international et des droits de l'homme doit être constant et cohérent, comme celui de toute l'Europe devrait l'être», a-t-il souligné, estimant qu'il fallait être «solidaire du peuple de Palestine qui (vit) l'absurdité de la guerre et des bombardements».

Cette prise de position survient dans un contexte de forte polémique autour de la participation israélienne à l'édition 2025 de l'Eurovision qui s'est déroulée en Suisse. Le week-end dernier, la représentante d'Israël a terminé à la deuxième place du classement final, grâce à un soutien massif du public, recueillant la note maximale de 13 pays. RTVE, la télévision publique espagnole, a demandé à l'Union européenne de



radiotélévision (UER), organisatrice du concours, une enquête sur la répartition des votes du public espagnol.

Cette démarche intervient après que la chaîne a diffusé, en marge de la finale, un message de solidarité avec la Palestine : «Face aux droits humains, le silence n'est pas une option. Paix et justice pour la Palestine», affiché en lettres blanches sur fond noir.

Un geste similaire avait été pris par la télévision publique belge, qui a même interrompu la diffusion du passage de la chanteuse israélienne. La participation d'Israël a suscité de nombreuses réactions dans le paysage politique espagnol. Les partis de gauche, Podemos et Izquierda Unida, ont exigé l'exclusion d'Israël du concours, accusant une campagne orchestrée par l'extrême droite et le gouvernement israélien d'avoir influencé le télévote en sa faveur. En dépit des mises en garde de l'UER contre toute référence politique, la guerre à Gaza a continué de s'inviter dans l'édition 2025 de l'Eurovision, ravivant les tensions sur la scène internationale et révélant les fractures internes de l'Espagne autour de la guerre en palestinien. Pedro Sánchez, qui a exprimé à plusieurs reprises sa solidarité avec «le peuple palestinien confronté à l'injustice de la guerre et des bombardements», appelle désormais à une réponse européenne cohérente, fondée sur le droit international et les droits de l'homme. L'Espagne, qui a reconnu l'Etat de Palestine le 28 mai 2024 avec l'Irlande et la Norvège, s'est imposée ces derniers mois comme l'une des voix les plus critiques de l'UE à l'égard du gouvernement de Benjamin Netanyahu, et fait figure de soutien historique de la cause palestinienne.

Majda Khellaf

Publicité



DÉCÉDÉ À L'HÔPITAL DE ROUIBA

Nordine Azzouz tire sa révérence

UNE IMMENSE tristesse s'est posée avec lourdeur sur le monde de la presse ce mardi 20 mai. Nordine Azzouz, figure emblématique de la presse algérienne, s'est éteinte à l'âge de 64 ans à l'hôpital de Rouiba, emportant avec lui une vision exigeante du journalisme, façonnée par des décennies de combat, de rigueur et de passion.

Né en 1960, Nordine Azzouz a été victime d'une péritonite. Nounou comme le surnommait ses confrères, n'était pas seulement un journaliste : il était une conscience. L'un des premiers à s'engager dans l'aventure de la presse indépendante au lendemain des bouleversements des années 1990. Il fut de ces pionniers qui croyaient, envers et contre tout, qu'un autre journalisme était possible. À La Nation, puis à La Tribune, dont il a contribué à fonder l'édition de 1994, il posa les bases d'un métier réinventé, plus libre, plus courageux.

En 2000, il redonna un souffle à Algérie News en prenant la tête de sa version francophone, y imposant une ligne incisive, un ton libre, une exigence sans concessions. En 2012, il mit son nom et son âme dans la création du quotidien Reporters, un projet dont il correspond à un espace de rigueur éthique et de liberté de ton. Nordine Azzouz n'écrivait pas seulement pour être lu. Il écrivait pour éveiller, pour transmettre, pour secouer les consciences. C'est ce qu'il fit, également, en formant des générations de jeunes journalistes à l'École nationale supérieure de journalisme d'Alger, où il enseignait avec la même passion, le même respect du mot juste et du fait vérifié.

Ses collaborations avec l'AFP et L'Express l'ont fait connaître bien au-delà des frontières. Sa plume, précise et engagée, sa lecture fine



des enjeux maghrébins et sahéliens, ont permis à des milliers de lecteurs étrangers de mieux comprendre cette région qu'il chérissait.

Mais Nordine, c'était aussi un homme de lettres, un amoureux du verbe. Il arpentait les allées du Salon international du livre d'Alger (SILA) comme on revient chez soi, y contribuant avec ferveur en tant que membre de l'équipe organisatrice et du commissariat. Dans les coulisses comme sur les plateaux, sa parole était écoutée. Elle portait, avec force mais sans arrogance, l'autorité douce de ceux qui savent, et qui aiment transmettre.

Jusqu'à ces dernières années, sa signature enrichissait encore les colonnes du Jeune Indépendant, où ses analyses éclairées, toujours profondes et sans détour, faisaient l'effet d'une boussole dans le brouillard de l'actualité.

Meriem Djouder

Condoléances

Très attristés par le décès de leur confrère et ami le journaliste Nordine Azouz, le gérant Ali Mecheri, le directeur de la publication, Kamel Mansari, ainsi que l'ensemble du personnel du *Jeune Indépendant*, présentent à toute la famille du défunt leurs sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur soutien et de leur profonde sympathie.
«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !»
Sourat 89 Al Fajr (L'Aube)

Le Jeune Indépendant du 21/05/2025 / ANEP 2516016750